Programme d'activité

Programme de travail
Bilan 2016 et Perspectives 2017

* contact@ires.fr

Document approuvé
par le conseil d'administration du 23 mars 2017

Institut de Recherches Économiques et Sociales
16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • tél. 01 48 15 18 90 - Fax 01 48 15 19 18 • www.ires.fr
E-mail : contact@ires.fr • Twitter @IresFr • Linkedin ires-france • Facebook

Sommaire

Introduction 5

Partie I. Groupes de travail

Groupe « Relations professionnelles » 11
Groupe « Travail » 23
Groupe « Revenus » 33
Groupe « Emploi et système productif » 43

Partie II. Autres activités de l'IRES

Chronique internationale de l'IRES 53
La Revue de l'IRES 57
Refonte du site internet 59
Journées et séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES 61
Le Centre de documentation 63
Conventions de recherches en 2016/2017 65
Interventions des chercheurs 67
Liste des chercheurs par groupe en janvier 2017 75
Table de matières détaillée 77

Introduction

Ce document dresse le bilan du programme de travail 2016 et ouvre sur les perspectives 2017. Il s'inscrit dans la lignée des orientations scientifiques à moyen terme 2013-2017, adoptées par le Conseil d'administration. Comme les années précédentes le rapport retrace l'activité des groupes de travail accompagné d'une bibliographie et des activités transversales de l'IRES.

« Relations professionnelles »

Les travaux du groupe « Relations professionnelles » en 2016 ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation et de négociation collective en France et en Europe. L'axe de travail ouvert fin 2014 avec la recherche pour la Dares sur les évolutions institutionnelles des comités d'entreprise français et leur impact sur le fonctionnement de ces comités s'est achevé fin 2016 par la remise d'un rapport. Dans le domaine de la négociation, la connaissance des expériences étrangères acquise par l'équipe s'est prolongée aussi bien dans le domaine des négociations salariales que dans l'analyse de la décentralisation des négociations collectives dans différents pays européens. L'étude confiée à l'IRES par l'UNSA sur la pérennité de l'expérience des pactes sociaux face à la crise a alimenté les débats du séminaire international de l'IRES de l'automne 2015 à juin 2016.

Le chantier permanent sur la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts. Concernant l'acteur syndical, deux projets comparatifs cherchent à comprendre pour l'un, les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et pour l'autre, les formes de représentation syndicale dans le travail du care.

« Travail »

Le groupe « Travail » a poursuivi ses travaux sur les principales thématiques investies les années précédentes. La thématique de la sécurisation des parcours professionnels, ses acteurs, ses dispositifs et ses droits, mais aussi des médiations du marché du travail et des agencements collectifs locaux permettant d'en assurer l'effectivité pour les individus reste au centre des travaux du groupe. Cette problématique d'ensemble, travaillée depuis plusieurs années, a également donné lieu à de nouveaux développements, en 2016, à la faveur de projets collectifs ou de sollicitations. Plusieurs questions spécifiques ont ainsi été nouvellement investies, ou réinvesties : l'analyse des « réformes du marché du travail » a fait l'objet d'un nouvel investissement, qui s'est concrétisé par la proposition et la coordination d'un dossier de la *Chronique internationale* sur le sujet. Le champ des politiques paritaires de formation professionnelle, des ingénieries de formation développées par les entreprises et des processus d'apprentissage et de professionnalisation, ainsi que leur évaluation, a également été réinvesti au bénéfice d'un travail de co-construction d'une journée d'études du Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle. Une inflexion s'est également ajoutée autour de la question de l'évaluation des pratiques et des dispositifs d'accompagnement, suite à plusieurs sollicitations.

Les travaux déjà engagés sur les représentations de la pauvreté se poursuivent également, ainsi que les travaux sur la Fonction publique, qui ont donné lieu, en 2016, à la coordination d'un numéro spécial de Sociologie du travail sur « Les syndicats face aux transformations du secteur public ».

« Revenus »

Les travaux du groupe « Revenus » sont regroupés autour de trois grands axes. Le premier porte sur la formation des salaires, la diversification des formes de rémunération et l'épargne salariale. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour l'immense majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts (y compris la fiscalité) qui ont une incidence sur la formation des revenus. Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de ces deux premiers facteurs sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages. Certains de ces travaux se situent à l'intersection de plusieurs axes, voire à l'intersection de thèmes d'autres travaux à l'IRES portant sur l'emploi ou les relations professionnelles.

En 2016, les activités ont porté notamment sur les effets de la crise sur les salaires négociés en Europe et sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations par les entreprises, sur la poursuite des travaux sur les « budgets de référence » (revenu minimum décent), sur l'accès aux droits économiques et sociaux et sur la conciliation travail/famille des salariés aidants informels de proches handicapés ou dépendants.

« Emploi »

Les travaux du groupe « Emploi » se déploient autour de quatre axes : 1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro ; 2. Les effets de la mondialisation des groupes sur le système productif et le rapport salarial (emploi et modes de rémunération) ; 3. Les formes induites de segmentation du marché du travail (inégalités hommes femmes, emploi des jeunes) ; 4. les transformations de l'emploi et du travail liées au numérique (économie collaborative), y compris dans une démarche prospective.

En 2016, les travaux sur les régimes salariaux et ceux sur les trajectoires d'emploi et les politiques publiques ont donné lieu à publications. Le travail de recherche sur l'impact de l'insertion des grands groupes français et brésiliens sur le système productif et l'emploi a par ailleurs été initié dans le cadre d'un contrat avec le BIT (Bureau international du Travail). Les travaux sur les mutations du salariat dans le cadre de l'évolution du numérique ont été alimentés par le réseau Sharers & Workers mis en place et animé par l'IRES en collaboration avec ASTREES (Association travail emploi Europe société). Ces initiatives et travaux font l'objet d'une veille spécifique sur un site *ad hoc*.

Activités transversales

Le séminaire international a pris tout au long de l'année une dimension thématique autour de l'analyse des pactes sociaux de plusieurs pays européens. Cette année, la *Chronique internationale de l'IRES* a consacré 4 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro avec un dossier sur les réformes du Marché du travail coordonné par A. Fretel. Ce dernier regroupe plusieurs articles transversaux et des monographies nationales. Il donnera lieu à une journée d'études avec l'ISST (Institut des sciences sociales du travail). L'effort de développement du réseau de correspondants se poursuit

pour améliorer la couverture des pays, notamment des pays nordiques et de l'Europe centrale et orientale. *La Revue* continue à d'alimenter la réflexion sur des thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales. L'année 2016 a continué à varier les thèmes de la revue et à faire en sorte qu'elle soit alimentée en amont en particulier par les travaux tirés de l'Agence d'objectifs. L'enjeu pour 2017 est le passage à une version numérique de ces deux supports éditoriaux. Le site internet de l'IRES a donné lieu à un important travail de refonte qui aboutira au premier trimestre de l'année. Cette refonte vise à mieux valoriser les travaux de l'IRES : publications courantes, communications des chercheurs, et travaux de l'Agence d'objectifs. Le nouveau site mettra aussi de nouveaux supports (graphiques, notes courtes) à disposition de son public, pour éclairer et décrypter les grands enjeux impactant l'emploi, le travail, les salaires et les relations professionnelles, et pour viser à renforcer la visibilité de l'IRES. Enfin il faut noter certaines manifestations se sont efforcées de mieux articuler travaux de l'Agence d'objectifs et travaux des chercheurs de l'IRES à l'instar des Entretiens de l'IRES sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Partie I. Groupes de travail

Groupe « Relations professionnelles »

Chercheur-e-s : Kevin Guillas-Cavan, Marcus Kahmann, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent
Chercheur-e-s associé-e-s : Adelheid Hege, Jean-Marie Pernot

L'année 2016 a permis de poursuivre dans les voies ouvertes les années précédentes mais les perspectives de recherches du groupe sont inévitablement affectées par l'évolution de ses effectifs, notamment le départ en retraite de deux chercheurs permanents non remplacés depuis 2014.

Les travaux du groupe ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation et de négociation collective en France et en Europe. L'axe de travail ouvert fin 2014 avec la recherche pour la Dares sur les évolutions institutionnelles des comités d'entreprise français et leur impact sur le fonctionnement de ces comités s'est achevé fin 2016 par la remise d'un rapport. Dans le domaine de la négociation, la connaissance des expériences étrangères acquise par l'équipe s'est prolongée aussi bien dans le domaine des négociations salariales que dans l'analyse de la décentralisation des négociations collectives dans différents pays européens. L'étude confiée à l'IRES par l'UNSA sur la pérennité de l'expérience des pactes sociaux face à la crise a alimenté les débats du séminaire international de l'IRES de l'automne 2015 à juin 2016.

Le chantier permanent sur la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts. Concernant l'acteur syndical, deux projets comparatifs cherchent à comprendre pour l'un, les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et pour l'autre les formes de représentation syndicale dans le travail du care.

1. Dynamiques des relations professionnelles en France

1.1. Évolution des comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils de consultation issus de la Loi de sécurisation de l'emploi (LSE)

(F. Lerais, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, Y. Lochard, U. Rehfeldt, C. Sauviat, C. Vincent) - *achevé, en cours de valorisation*

Depuis les années 1980, les domaines d'intervention des comités d'entreprise ont été progressivement étendus dans le but de favoriser la participation des salariés aux décisions. Depuis la fin des années 1990, l'emploi est devenu un enjeu central et en 2013, une nouvelle étape s'est ouverte avec l'adoption de la LSE. Cette loi, issue de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 signé par trois organisations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC) et trois organisations patronales (Medef, CGPME, UPA) étend les attributions économiques des CE. De nouveaux outils et procédures d'information-consultation sont créés : mise en place d'une information-consultation sur les orientations stratégiques et leurs conséquences sociales (ICOS), d'une autre sur l'utilisation du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), d'une Base de données économiques et sociales (BDES) afin « d'outiller » ces nouvelles consultations, mais aussi de nouvelles procédures en cas de PSE ou de sécurisation de l'emploi (Accords de maintien en emploi).

Dans le cadre d'un appel à projet de recherche lancé par la Dares sur le fonctionnement et les activités des comités d'entreprise, l'IRES a réalisé un rapport sur l'évolution des CE depuis la LSE en collaboration avec trois cabinets d'expertise, Alpha, Orseu et Syndex. La recherche s'est articulée autour de deux étapes : des entretiens avec des consultants des trois cabinets puis la réalisation de 14 monographies d'entreprises. Dans chacune d'entre elles, des membres de la direction et des représentants du personnel ont été rencontrés.

La recherche est partie des transformations induites par la LSE et amplifiées par la loi d'août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, dite loi Rebsamen. Elle a dépassé ce cadre pour rendre aussi compte des évolutions de plus long terme des IRP qui se structurent parallèlement à la fonction RH.

Pour l'heure, l'effectivité de la LSE semble limitée en termes d'évolution du contenu des consultations. Les différents CE n'ont pas la même capacité à s'inscrire dans une démarche d'anticipation. L'ICOS peine à trouver sa place et reste formelle. La plupart des élus ont plus d'intérêt pour les questions de GPEC qui ne sont pour l'instant qu'exceptionnellement articulées aux perspectives stratégiques de l'entreprise. Il peut cependant s'agir d'un décalage temporel lié aux difficultés à s'emparer des nouveaux dispositifs dans un contexte économique et législatif en changement rapide.

Les outils qui devaient appareiller cette nouvelle consultation et notamment la BDES n'ont que très rarement été négociés et demeurent sous-employés. Pour apparaître utile, la BDES doit offrir aux représentants du personnel des informations dont ils ne disposent pas déjà avec l'expertise ou ce qui leur était déjà communiqué en CE. Les questions du périmètre de la BDES (société ou groupe) et de l'accès des représentants des différents niveaux (comité de groupe, d'entreprise et d'établissements) aux données des divers établissements détermineront probablement son appropriation.

La consultation sur le CICE reste décevante. L'information communiquée est avant tout comptable et non économique ou stratégique. Elle ne va que rarement au-delà du volume global de l'allègement. Les élus du CE ne semblent pas en avoir perçu les enjeux, notamment en termes de contrôle de la dépense publique. En parallèle au rapport pour la Dares, la recherche a donné lieu à la remise à France Stratégie de deux notes (2015 et 2016) évaluant les conditions de la consultation des IRP sur l'utilisation du CICE qui ont ensuite servi au rapport du Comité de suivi.

Dans les cas de PSE, les nouvelles procédures ont débouché le plus souvent sur la signature rapide d'accords, au prix d'une forte contrainte liée aux délais préfix qui met les équipes syndicales sous tension. Le caractère négocié des mesures d'accompagnement des PSE ne signifie pas pour autant que les représentants du personnel soutiennent les restructurations. Nous n'avons pas observé de cas où les négociations des PSE aient été articulées à l'ICOS.

Au-delà de ces nouveaux dispositifs en eux-mêmes, on observe une accélération de la centralisation des IRP. Celle-ci peut aller dans certains cas (rares pour l'instant) jusqu'à la fusion de l'ensemble des instances en une DUP ou un regroupement des comités d'établissement en un seul CE. Elle prend fréquemment la forme d'un renforcement du CCE. En présence d'une gouvernance centralisée des relations sociales, les comités d'établissements se recentrent sur les activités sociales et culturelles.

Les premiers résultats concernant l'usage par les CE des informations économiques et financières ont été présenté en novembre 2016 devant des représentants syndicaux européens de différentes multinationales par C. Vincent à l'occasion d'un séminaire organisé par le réseau EZA (European Centre for Workers' questions, regroupant 71 organisations syndicales chrétiennes).

1.2. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et ses effets sur la représentation des salariés (A. Hege, M. Kahmann) -

achevé, en cours de valorisation

En collaboration avec A. Hege (IRES), A. Cothénet, J. Dirringer (université de Rennes) et C. Dufour (CRIMT), a été mené un projet de recherche issu d'une Agence d'objectifs IRES-CGT. Il s'est terminé en automne 2014. Le projet a porté sur les effets de la loi de 2008 sur la représentation du personnel et les délégués syndicaux en particulier. Il a visé à comprendre les enjeux qui président à l'évolution du rôle des délégués syndicaux et, autour d'eux, des représentants du personnel. La partie sociologique du projet s'est appuyée sur une enquête de terrain dans 24 entreprises de taille, industries et régions différentes et en situation pluri-syndicale.

L'année 2016 a été dédiée à la valorisation de cette recherche. Une présentation de ses principaux enseignements a eu lieu au meeting annuel de la German Industrial Relations Association à Düsseldorf en octobre 2015. Un article a été soumis à *La Revue de l'IRES*, coécrit avec C. Dufour (CRIMT) et A. Hege (IRES). Il a été complémenté par un article de J. Dirringer et une introduction commune afin de constituer un mini-dossier « Loi de 2008 » dans le numéro 87 de *La Revue de l'IRES*. Il est envisagé qu'un autre article paraisse dans la revue allemande *Industrielle Beziehungen* au cours de l'année 2017.

2. Les systèmes de relations professionnelles européens dans la crise

2.1. Les pactes sociaux en Europe (U. Rehfeldt, N. Delahaie, C. Vincent, M. Wierink/ chercheure associée, A. Jolivet/chercheure associée et J. Faniel/CRISP) - terminée

Cette recherche pour l'UNSA-Éducation dans le cadre de l'Agence d'objectifs a été menée depuis 2015 par une équipe de chercheurs coordonnée par U. Rehfeldt. Il s'agit d'une analyse comparative de l'expérience des pays qui ont essayé ou réussi à négocier des pactes sociaux depuis les années 1990. Nous avons défini les pactes sociaux comme des accords tripartites ou interprofessionnels d'une certaine complexité qui comprennent, d'un point de vue syndical, des avancées mais aussi des concessions, le plus souvent salariales. En revanche étaient exclus de notre champ d'analyse des accords purement salariaux qui ne comportent pas d'autres thèmes. Notre analyse a porté sur le contenu de ces accords, sur la stratégie des acteurs et sur les contextes économiques et sociaux dans lesquels ils interviennent. Elle a permis de tester le pouvoir explicatif des théories en débat, notamment de deux approches concurrentes : l'une fondée sur les facteurs institutionnels, l'autre sur la stratégie des acteurs.

Le rapport final comporte sept monographies de pays dont les auteurs sont N. Delahaie (Irlande), J. Faniel (Belgique), A. Jolivet (Suède), U. Rehfeldt (Allemagne, Italie), C. Vincent (Espagne) et M. Wierink (Pays-Bas). Les premières versions des monographies ont été discutées en 2015-16 dans le cadre du Séminaire international de l'IRES sur le syndicalisme international et les relations professionnelles. Elles ont bénéficié des remarques des discutants Y. Aucante, J. Cremers, M. Fandos, A. Jobert et Ph. Pochet ainsi que de la discussion d'un papier sur les accords tripartites de J. Freyssinet.

Dans notre analyse comparative, nous concluons qu'il y a peu de tendances communes aux sept pays étudiés. Chaque pays suit un sentier qui lui est propre. Dans la période observée, à savoir depuis les années 1990 (mais certaines monographies ont pris en compte une période plus longue), la concertation sociale a souvent rencontré des difficultés, voire des échecs momentanés, mais cette discontinuité était déjà à l'œuvre pour les négociations centralisées antérieures. Malgré deux cas récents de rupture brutale (Irlande et Espagne), il est impossible de conclure que la période des pactes sociaux serait définitivement arrivée à son terme en Europe.

2.2. La décentralisation de la négociation collective (U. Rehfeldt, C. Vincent) - en cours

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. Dans le prolongement des travaux menés les années précédentes sur l'évolution des systèmes de négociation collective en Europe (voir notamment « The new EU economic governance and its impact on the national collective bargaining systems », GOCOBA), U. Rehfeldt et C. Vincent participent à un nouveau projet DECOBA (Decentralisation of Collective Bargaining in Europe) financé par la Commission européenne et regroupant des instituts de recherche du réseau TURI (Trade union Related Institute) et la CES sous la coordination de la Fondazione Giuseppe di Vittorio (Rome). L'objectif de ce projet est d'analyser les effets, tant sur les articulations institutionnelles que sur les stratégies d'acteurs, de la décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise dans cinq pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France et Italie. Des rapports nationaux présenteront les évolutions des systèmes de négociation collective de chaque pays ainsi que les pratiques mises en œuvre face à ces évolutions par les acteurs syndicaux et patronaux de deux secteurs d'activité : la métallurgie et les services.

Quatre séminaires sont prévus pour discuter les premiers résultats du projet avec des représentants des organisations syndicales, des experts et des membres de la CES. Deux séminaires se sont tenus en 2016 : l'un à Madrid (juillet 2016) organisé par la Fundación 1° de Mayo et l'autre à Paris (novembre 2016) organisé par l'IRES dans le cadre du Séminaire international de l'IRES. Un troisième séminaire organisé par l'HIVA (Leuven) est programmé en février 2017 à Bruxelles (co-organisé avec l'institut syndical européen, ISE) et le dernier se déroulera en mars 2017 à Düsseldorf (organisé par le WSI-HBS). Enfin, le rapport final sera présenté dans un séminaire européen à Rome au printemps 2017.

Sur le même thème de l'évolution des systèmes nationaux de négociation collective, C. Vincent participe à un réseau de l'ISE (coordonné par Torsten Müller, Kurt Vandaele et Jeremy Waddington) qui regroupe des experts de l'ensemble des pays de l'UE. L'objectif est de publier un ouvrage composé de chapitres nationaux et de synthèse. L'ampleur du champ géographique couvert et l'unité des approches entre les différents chapitres fondent le caractère inédit de ce projet. Des réunions de discussion des articles nationaux sont programmées en 2017.

U. Rehfeldt avait participé en septembre 2015 à une conférence de l'Association italienne d'études des relations industrielles (AISRI) sur les « Nouvelles tendances des relations professionnelles en Europe » avec une communication comparative sur l'évolution des relations professionnelles en France, Italie et Espagne. Le texte de sa communication a été publié dans un numéro spécial sur la coordination de la négociation collective dans la revue *Quaderni Rassegna sindacale* (janvier-mars 2016).

2.3. Les négociations salariales (C. Vincent avec O. Chagny, N. Delahaie et M. Husson) - en cours

L'un des premiers rôles de la négociation collective en Europe est la détermination des salaires. Derrière la similarité des dynamiques salariales se cache une grande diversité d'arrangements institutionnels nationaux. Depuis la crise financière de 2007-2008, et plus particulièrement avec la mise en place de la nouvelle gouvernance économique européenne, le salaire est vu comme une variable d'ajustement de la compétitivité des économies européennes et devient un élément important de l'agenda européen, opérant un basculement d'un modèle de fixation libre et autonome des salaires par les partenaires sociaux nationaux vers une intervention politique directe des institutions européennes, relayées par les gouvernements. Parallèlement, nombre de pays européens connaissent

des réformes plus ou moins radicales de leur système de négociation collective. Quel est l'impact de ces évolutions sur la formation des salaires et sur les dynamiques salariales ? Plusieurs projets de recherche (CAWIE I et II, Collectively Agreed Wages in Europe), menés depuis 2013, cherchent à redéfinir la place des négociations salariales dans les processus sociaux de formation des salaires (voir rapport du groupe « Revenu »).

C. Vincent a participé à ces projets successifs menés entre 2013 et 2015 avec des instituts de recherche du réseau TURI (Trade union related institute) et qui ont débouché sur la rédaction d'un ouvrage de synthèse publié en 2015 (G. Van Gyes, T. Schulten (eds.) *Wage bargaining under the New European Economic Governance. Alternative Stratégies for Inclusive Growth*). C. Vincent y a écrit avec N. Delahaie un chapitre comparatif sur l'impact de la crise sur les évolutions des modalités des négociations salariales. Une communication a également été présentée au XX^{e} congrès de l'AISLF (Association internationale des sociologues de langue française). Par ailleurs, deux chapitres – l'un portant sur le salaire minimum et l'autre sur les procédures d'extension des accords collectifs – feront l'objet d'une publication dans *La Revue de l'IRES* en 2017. Ils sont précédés d'une introduction analysant les évolutions de la négociation salariale dans la crise.

Un nouveau projet CAWIE III démarre en 2017 autour des liens entre négociations et inégalités salariales. A. Dufresne est associée à cette recherche.

2.4. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales (M. Kahmann) - en cours de valorisation

La question de l'efficacité des instances de représentation des salariés est une question qui a suscité un certain intérêt de la part des économistes. Les appréciations des recherches divergent, souvent en fonction des méthodes et mesures retenues. Or, ces études négligent régulièrement l'impact de la présence de ces instances sur les conditions de travail et d'emploi des salariés. Elles sous-estiment systématiquement l'impact des processus sociaux à l'intérieur de ces institutions et leur impact sur les rapports avec le management. Ces constats ont été le point de départ d'une recherche initiée par le WSI (Düsseldorf) avec M. Behrens et W. Brehmer et l'université de Tilburg avec S. Sapulete et A. van Witteloostuijn, qui a cherché à ouvrir la « boite noire » des rapports qui fondent « l'efficacité » du travail de représentation des *works councils* dans trois pays (Allemagne, France et Pays-Bas). Méthodologiquement, la recherche a comporté deux volets : l'un quantitatif, basé sur une enquête par Internet parmi des *works councillors*, l'autre qualitatif, basé sur deux études de cas (commerce et industrie).

L'année 2016 a été consacrée à la valorisation de cette recherche. Nous nous sommes notamment interrogés sur les ressorts de la coopération entre management et représentants de salariés, sujet discuté d'une façon très controversée dans la recherche sur les relations professionnelles. Pour rendre compte de l'apparente diversité des modes de coopération, nous nous appuyons sur un modèle à deux variables qui distingue les préoccupations du management (*control and developmental concerns*, selon Bélanger et Edwards) et le pouvoir représentatif des équipes. L'un des résultats de cette recherche est que les contraintes industrielles structurent l'inclination du management à coopérer mais que la densité de la coopération dépend surtout du pouvoir des représentants. Un article comparatif a été soumis à la revue *European Journal of Industrial Relations*.

3. La dimension transnationale des relations professionnelles

Les recherches en 2016 ont porté sur deux thèmes principaux : la négociation collective transnationale d'entreprise et la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance.

3.1. La consultation et la négociation dans les entreprises multinationales à travers les accords transnationaux (U. Rehfeldt) - en cours

U. Rehfeldt participe au projet EURIDE sur « L'implication des salariés dans les firmes multinationales : de l'utilisation des droits européens aux accords transnationaux d'entreprise ». Ce projet, financé par la Commission européenne sur la base d'un appel d'offres, a débuté en novembre 2015 pour une durée de 18 mois. Plusieurs instituts du réseau européen TURI, qui regroupe les instituts de recherche liés aux organisations syndicales, sont impliqués. L'institut de recherche Sindnova (Rome) le coordonne en liaison avec la confédération syndicale italienne CISL et deux de ses fédérations, FIM-CISL (métallurgie) et FILCA-CISL (construction). Outre l'IRES, deux autres organismes de recherche sont partenaires du projet : la Fondation Di Vittorio (Rome), anciennement Association Bruno Trentin, et la Fondation 1° de Mayo (Madrid).

Le projet vise à analyser la mise en œuvre et le suivi des accords transnationaux d'entreprise, en se concentrant sur les accords cadres internationaux (ACI), sur lesquels il existe moins de recherches que sur les accords-cadres européens (ACE). Ces derniers ont notamment fait l'objet de deux recherches européennes précédentes (EUROACTA I et II), dans lesquelles l'IRES et les instituts partenaires étaient impliqués. L'objectif d'EURIDE est d'évaluer l'effectivité des ACI et d'interroger notamment le rôle respectif des organisations syndicales et des comités d'entreprise européens (CEE) dans leur mise en œuvre et leur suivi. À cette fin, onze études de cas sont prévues, cinq par les partenaires italiens et trois respectivement par les partenaires espagnols et français. Les études de cas prises en charge par l'IRES portent sur les ACI de Renault, Engie (ex-GDF Suez) et Solvay. Elles donneront lieu à un rapport de synthèse dont les premières versions ont été présentées et discutées dans des séminaires européens. Le premier de ces séminaires a eu lieu en décembre 2016 à Bruxelles. Il sera suivi de séminaires à Madrid (février 2017) et Noisy-le-Grand (avril 2017). Une conférence finale de deux jours aura lieu à Rome en septembre 2017. Des membres des CEE, des représentants des organisations syndicales et des entreprises, ainsi que des experts participeront à ces séminaires.

Lié à la problématique des accords transnationaux, U. Rehfeldt continue de participer au comité de pilotage d'un projet de recherche sur le rôle des employeurs dans la transnationalisation des relations professionnelles, financée par la Fondation Hans-Böckler (Düsseldorf). La recherche, effectuée par une équipe des universités de Göttingen et Fulda (S. Rüb, J. Kädtler et H-W. Platzer), sera achevée fin 2017.

3.2. La participation des salariés en Europe (U. Rehfeldt) - en cours

L'analyse de la participation des salariés se poursuit dans le cadre du réseau d'experts européen « SEEurope » de l'Institut syndical européen (ETUI) dont U. Rehfeldt est le correspondant français. Le thème général de ce réseau est la participation des travailleurs aux décisions des entreprises. U. Rehfeldt contribue à l'actualisation des informations sur les systèmes nationaux des relations professionnelles du site web de l'ETUI www.worker-participation.eu, ainsi qu'à l'analyse de thèmes spécifiques. Le thème spécifique retenu en 2016 a été les droits d'information et de consultation sur les nouvelles technologies. En 2017 il portera sur la jurisprudence concernant les comités d'entreprise européens.

L'ETUI a publié en octobre 2016 un livre sur les droits de participation des salariés en application de la directive européenne sur les OPA, édité par J. Cremers et S. Vitols, l'animateur du réseau GOODCORP de l'ETUI. U. Rehfeldt a rédigé le chapitre sur la France.

D'autre part, U. Rehfeldt participe à l'axe « Codétermination » du séminaire de recherche « Gouvernement de l'entreprise & création de communs » du Collège des Bernardins, où

il est intervenu en 2016 sur le système allemand de codétermination et sur les origines de « l'économie sociale de marché ».

4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?

4.1. Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale (M. Kahmann) - en cours

La perte des vocations représentatives parmi les salariés et en particulier parmi les plus jeunes est un sujet d'importance majeure pour la démocratie sociale et les organisations syndicales en particulier. Un projet coordonné par L. Turner (Cornell University) et M. Tapia (Michigan State University), entamé fin 2014, vise à identifier et à comprendre les processus complexes et variés d'intégration des jeunes (salariés) dans les syndicats à l'aide d'une comparaison entre cinq pays (Allemagne, États-Unis, France, Pays Bas, Royaume-Uni). Sur la base de plusieurs études des meilleures pratiques (best practice) dans chaque pays sont identifiées les conditions facilitant l'inclusion, la participation et la prise de responsabilité de jeunes dans des syndicats ou d'autres organisations de soutien ouvrier. Les résultats nationaux seront par la suite comparés systématiquement avec ceux des autres pays. Ce projet dure trois ans et rentrera en phase finale en 2017. Il doit aboutir à une série d'articles ainsi qu'un livre collectif en anglais. L'équipe de recherche française est constituée de S. Béroud (Triangle, université de Lyon II), C. Dupuy (université de Rennes), K. Yon (université de Lille).

Après un travail initial de rédaction d'une revue de littérature, l'année 2016 a été dédiée à la préparation d'une monographie comparative sur les approches et réflexions des confédérations au sujet des jeunes salariés. L'enquête française s'est basée sur cinq organisations syndicales d'orientation et structuration différentes (CFDT, CGT, CGT-FO, Solidaires, UNSA). Dans ce travail original, M. Kahmann a assuré la partie sur la CGT. Il fait ressortir un certain nombre de convergences et de divergences entre organisations syndicales. Parmi les premières, on trouve un degré généralement faible de développement des structures jeunes (seules la CFDT et la CGT ont des structures de représentation dédiées), qui s'exprime aussi à travers leur manque d'autonomie financière et politique. Une autre convergence concerne le registre d'action dominant en direction des jeunes : toutes les organisations partagent comme souci prioritaire l'information des jeunes. L'élaboration revendicative – en direction des pouvoirs publics – joue un certain rôle, mais le deuxième étage de revendication, celui de la mobilisation, est absent dans les approches. Quant aux divergences, l'une des lignes principales de division entre organisations syndicales concerne le rapport aux politiques publiques de jeunesse. Il est en partie tributaire du regard jeté sur les jeunes comme catégorie d'action pertinente : certaines organisations la rejettent au nom d'un universalisme abstrait (CGT-FO) ou à cause des effets de discrimination dont elle serait porteuse à travers notamment les politiques publiques (Solidaires). L'implication dans des réseaux des politiques publiques et européennes de jeunesse peut d'ailleurs être un moyen d'assurer la légitimité d'une politique « jeunes » au sein de l'organisation, comme le suggère le cas de l'UNSA. Une présentation des résultats de l'enquête sur la CGT a eu lieu au congrès de l'ILERA (International Labour and Employment Relations Association) en septembre 2016.

L'année 2017 sera dédiée aux échanges avec l'équipe internationale sur les travaux effectués en 2016 dans le cadre d'un séminaire international et la programmation de l'écriture pour l'ouvrage collectif en anglais auquel aboutira le projet.

4.2. Syndicalisme et jeunes « non-qualifiés » (M. Kahmann) - en cours

L'équipe de recherche associée au projet de l'université de Cornell a été aussi à l'origine d'une réponse à un appel d'offre de l'Agence d'objectifs IRES-CGT sur la syndicalisation

des jeunes non-qualifiés. Malgré la montée générale du niveau de qualification des jeunes – ils occupent des postes de plus en plus qualifiés et sont de plus en plus diplômés – une frange non négligeable de la jeunesse demeure à l'écart de la qualification. Cette fraction de la jeunesse, la moins qualifiée, est la plus touchée par le chômage et la précarité. La catégorie de jeunes « dé- et non-qualifiés » constitue un enjeu non seulement social mais aussi syndical. Compte tenu de sa position à l'égard du marché du travail, on peut supposer qu'elle est encore plus faiblement syndicalisée que la moyenne de son groupe d'âge.

Ce projet, qui a débuté en janvier 2016 et dure 18 mois, vise à identifier et à comprendre les dynamiques d'engagement et de désengagement de cette catégorie de jeunes. Il part du principe méthodologique suivant : pour comprendre l'engagement des non-qualifiés, il convient d'engager la comparaison avec les salariés plus au moins qualifiés. Cette recherche comprend deux volets. Le premier est statistique. Il identifie d'abord, à travers l'exploitation de deux bases de données (REPONSE ; Enquête Conditions de Travail), les corrélations entre jeunes, engagement syndical et qualification. Il dresse ensuite une photographie de la situation des jeunes non-qualifiés sur le marché du travail à partir des données Insee. Pour effectuer ce travail, F. Chartier a été recrutée an tant qu'assistante de recherche pour une durée de quatre mois. Le deuxième volet est qualitatif et comprend l'essentiel du travail monographique à réaliser dans le cadre du projet Cornell. Les terrains d'enquête ont été choisis en fonction d'une logique de variation d'échelles d'observation (interprofessionnel, sectoriel, transnational, entreprise, individu) afin de capter la multitude d'enjeux liés à l'engagement des jeunes et d'en identifier les problématiques communes.

Dans le cadre de ce dispositif de recherche, M. Kahmann a investi deux terrains d'enquête. Le premier porte sur l'engagement représentatif des jeunes dans l'entreprise. Ce travail a abouti à une monographie qui compare les parcours d'engagement des jeunes au sein d'une section syndicale CFDT dans deux grandes entreprises de services privés, caractérisées par une main d'œuvre très majoritairement jeune et volatile. Elle s'appuie sur une analyse séquentielle de l'engagement des jeunes en distinguant trois phases (déclenchement, entrée dans la démarche collective, pérennisation). Dans les deux entreprises, on constate un souci d'autonomie des jeunes représentants à l'égard des pratiques de dialogue social en place qui s'exprime notamment à travers la condamnation des stratégies économiques et sociales du management. Dans un univers marqué par des stratégies patronales d'étouffement et de manipulation du dialogue social, le souci d'autonomie s'exprime aussi par la prise de distance avec les formes d'engagement d'autres salariés, souvent plus âgés et fonctionnellement plus proches de la direction. Le rapprochement au terrain est constitutif de cette volonté de construire une légitimité qui leur soit propre. Une deuxième enquête porte sur un mouvement de 400 jeunes travailleurs intérimaires sans papiers dans les Yvelines. Il a abouti à une occupation de trois agences d'intérim au cours de l'année 2016 qui a duré deux mois. Ce travail s'interroge sur les conditions de cette « mobilisation improbable » et les processus d'apprentissage impliqués. Il est actuellement en cours.

Le projet AO CGT-IRES a été aussi l'occasion d'entamer des échanges internationaux avec des collègues canadiens de l'université de Montréal qui ont travaillé sur la syndicalisation des jeunes au Québec. Ces échanges ont débouché sur une journée d'étude sur les jeunes et le syndicalisme organisée en décembre 2016. Cette journée, programmée dans le cadre du RT18 de l'Association Française de Sociologie, a été l'occasion de présenter également des travaux comparatifs sur l'engagement représentatif dans les entreprises et les approches confédérales en direction des jeunes. En juillet 2017, l'équipe de recherche organise une session sur le sujet « jeunes travailleurs et démocratie industrielle » à la conférence du RC10 de l'Association internationale de sociologie (ISA) à Lisbonne.

4.3. Migrations et travail (M. Kahmann) - valorisé, en cours

Cette année, cet axe de recherche a été dédié prioritairement à la question de l'asile en Allemagne, sujet qui détermine le débat public Outre-Rhin depuis plus d'un an et qui a des répercussions très importantes sur le plan politique et social. Ces travaux ont donné lieu, entre autre, à deux publications dans la *Chronique internationale de l'IRES*, dont une coécrite avec A. Hege.

Dans le contexte d'un accroissement significatif des migrations d'asile dans le monde depuis 2013, l'Allemagne occupe une place particulière sur le plan européen. Elle n'est pas seulement l'État membre qui a accueilli, de loin, le nombre le plus important de demandeurs d'asile. Aussi, et à la différence de bon nombre de ses homologues européens, la chancelière Merkel a adopté une attitude plutôt accueillante à l'égard des réfugiés. En présentant leur accueil comme un devoir humanitaire, elle a refusé de jouer le jeu politique devenu habituel consistant à instrumentaliser l'asile à des fins électorales. Sur le plan européen, elle s'est distinguée par son engagement en faveur d'une approche coordonnée de répartition des demandeurs d'asile, prenant le contre-pied des attitudes isolationnistes, voire nationalistes, qui ont rapidement gagné du terrain durant l'été 2015. Sur le plan national, on a vu des prises de position communes des principaux acteurs sociaux (églises, patronat, syndicats, partis politiques représentés au Bundestag) en faveur de l'hospitalité et généré des coopérations inédites entre les pouvoirs publics et le secteur associatif. Un an plus tard, et sur fond de contestations multiples en Allemagne – dans la rue, les urnes et au sein du gouvernement – ce moment politique est, à bien des égards, loin derrière.

Un premier travail a interrogé les termes dans lesquels la mise en question de l'attitude d'hospitalité s'est produite sur le plan politique. A cet égard, l'on peut identifier trois champs d'intervention principaux. Le premier est celui du droit l'asile. Deux réformes importantes ont notamment tenté d'instaurer un traitement différencié entre les prétendus vrais et faux demandeurs d'asile. Le deuxième est sociétal et concerne la discussion sur les valeurs nationales (*Leitkultur*) et les droits de femmes. Le troisième concerne la question de l'intégration avec l'abrogation de la Loi intégration en août 2016. Nous faisons l'hypothèse que ces évolutions ne sont pas univoques, mais qu'elles expriment une tension quasi-permanente entre deux conceptions politiques différentes à l'égard de la migration d'asile : l'une, ancienne déjà, qui mise sur le contrôle et l'exclusion des demandeurs afin d'éviter des « problèmes sociaux » et des « appels d'air » ; l'autre, plus récente, qui mise sur leur intégration rapide et qui voit dans la facilitation de l'accès au marché du travail le principal moyen de l'intégration des demandeurs d'asile. Un article paru dans la revue *Plein droit* a permis d'élaborer ces arguments.

La thématique de l'asile en Allemagne a été ensuite poursuivie par un travail sur l'attitude des organisations patronales. Pendant longtemps, les employeurs allemands ont affiché une sorte de non-rapport au droit d'asile : au fond, ils estimaient qu'il n'était, en tant qu'instrument de régulation d'apport de main-d'œuvre, pas adapté à leurs besoins. Mais l'ampleur du phénomène et ses répercussions possibles les a obligés à se repositionner sur ce sujet. S'ils se sont engagés en faveur de l'insertion des réfugiés sur le marché du travail, ce n'est pourtant pas prioritairement pour satisfaire les besoins – indéniables – en main-d'œuvre. La mise en perspective des préférences et attitudes patronales depuis les années 1990 révèle l'existence d'une vision à long terme qui repose sur l'impératif de satisfaire prioritairement les besoins spécifiques de main-d'œuvre, situés au cœur du modèle productif allemand. L'inadéquation entre offre et demande de travail qu'allait impliquer la venue en masse de personnes avec peu d'expériences professionnelles monnayables sur le marché du travail a été assumée par les employeurs au nom d'un double pari : l'évolution des règles, des institutions et des mentalités à la hauteur du projet d'une

« société d'immigration » ainsi que la possibilité de pouvoir « récupérer » au moins une partie – les plus jeunes – de ces réfugiés comme travailleurs qualifiés. Il est envisagé de proposer une contribution sur ce sujet l'année prochaine pour un public international.

4.4. Stratégies syndicales dans le travail du care (C. Vincent avec C. Meilland) -

en cours

Le secteur du care (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Une recherche de deux ans, qui a débuté en 2016, propose une comparaison de la représentation collective dans ce secteur en France et au Québec. Outre C. Vincent et C. Meilland, l'équipe de recherche est coordonnée par Louise Boivin (université du Québec en Outaouais) et par Sophie Béroud (Triangle, université Lyon II).

L'enquête de terrain québécoise s'est déroulée en juillet 2016. Des entretiens ont été menés avec les responsables des fédérations syndicales concernées puis, saisissant l'opportunité d'un mouvement de grève des salariés des résidences pour personnes âgées privées à l'occasion du renouvellement de leurs conventions collectives, des salariés grévistes et des représentants syndicaux ont été rencontrés dans deux de ces résidences. Un article analysant ce conflit atypique sera publié début 2017 dans la *Chronique internationale de l'IRES*.

Le terrain français (Ile-de-France et région lyonnaise) est prévu au premier semestre 2017.

5. Divers

J-M. Pernot est associé à un projet coordonné par Steffen Lehndorff, Thorsten Schulten et Heiner Dribbusch sur le thème général des syndicats dans les conditions de la crise économique. Il a consisté en deux ateliers qui se sont déroulés en 2015, suivis d'un autre en 2016 et débouchera sur la publication d'un ouvrage. Il s'agira d'examiner dans une dizaine de pays européens la dynamique des modèles sociaux économiques, l'impact de la crise après 2008 et l'évolution des syndicats dans ce contexte.

C. Vincent participe à un réseau européen d'étude des organisations patronales. Les évolutions des stratégies des organisations patronales françaises dans la régulation paritaire de la formation professionnelle ont été présentées en septembre 2016 lors de la réunion de ce réseau dans le cadre de la conférence annuelle de l'ERU (Employment relation unit) de l'université de Cardiff.

C. Vincent participe au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie ainsi qu'à celui du comité de recherche « syndicalisme et relations professionnelles » (CR 25) de l'Association internationale des sociologues de langue française. J-M. Pernot est intervenu dans le séminaire « Nouveaux dispositifs d'expression des salariés et représentation syndicale en entreprise » organisé le 1er avril 2016 par le RT18 sur « Les référendums d'entreprise et la négociation collective ».

Publications

Contributions à des ouvrages collectifs

Delahaie N., Vandekerckhove S., Vincent C. (2016), « Tarif- und Effektivlöhne und die Veränderungen der Tarifvertragssysteme unter den Bedingungen der Eurokrise », *in* Müller T., Schulten T., Van Gyes G. (eds..), *Lohnpolitik unter europäischer »Economic Governance«. Alternative Strategien für inklusives Wachstum*, VSA, Verlag Hamburg.

Pernot JM. (2016), « Dialogue social et négociation collective en France, une mise en perspective », *in* Lapointe P.-A. (ed.), *Dialogue social, relations du travail et syndicalisme. Perspectives historiques et internationales*, Québec : Presses de l'université Laval / Paris, Hermann; 123-158.

Rehfeldt U. (2016), « Der Wandel des französischen Modells der Arbeitsbeziehungen vor und nach der Krise von 2008-09 », *in* Bsirske F., Busch K. et al. (eds.), *Gewerkschaften in der Eurokrise: Nationaler Anpassungsdruck und europäische Strategien*, Hambourg, VSA, 108-124.

Rehfeldt U. (2016), « Worker Participation Rights under the EU Takeover Bids Directive: the Case of France », *in* Cremers J., Vitols S. (eds.) *Takeovers With or Without Worker Voice: Worker Rights under the EU Takeover Bids Directive*, Brussels, ETUI (ETUI Series « Workers' Rights in Company Law »), 145-155. http://www.etui.org/Publications2/Books/Takeovers-with-or-without-worker-voice-workers-rights-under-the-EU-Takeover-Bids-Directive.

Rehfeldt U. (2016), « Le modèle allemand du dialogue social et son renouveau dans la crise », *in* Lapointe P.-A. (ed.), *Dialogue social, relations du travail et syndicalisme. Perspectives historiques et internationales*, Québec, Presses de l'université Laval / Paris, Hermann; 90-122.

Vincent C. (2016), « France: the Crisis Speeds up Public Service Reform and Adjustment », *in* Bach S., Bordogna L. (eds.) *Public Service Management and Employment Relations in Europe*, Routledge, New-York/London.

Articles

Béroud S., Pernot J-M. (2016), « Usages différenciés de la forme congrès : un regard comparé sur la CGT, la CFDT et FO », *Socio-Logos*, n° 11, https://socio-logos.revues.org/3056

Delahaie N., Vincent C., « Négociations salariales en Europe : dynamiques institutionnelles et stratégies d'acteurs », introduction au dossier salaires négociés en Europe, *La Revue de l'IRES*, à paraître.

Hege A., Dufour C, Kahmann M. (2016), « La loi du 2 aout 2008 et les fondements de la représentation syndicale », *La Revue de l'IRES*, n° 87, pp. 95-123.

Kahmann M. (2016), « L'Allemagne fait marche arrière », *Plein Droit*, n° 111.

Kahmann M. (2016), « Allemagne. Accueil des réfugiés : l'hospitalité éclipsée par l'enjeu de réduction des demandes d'asile », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 153, pp. 21-37.

Kahmann M., Hege A. (2016), « Allemagne. Employeurs et réfugiés : l'intégration au service d'une stratégie de long terme », *Chronique internationale d l'IRES*, n° 154, pp. 11-29.

Kahmann M. (2016), « Allemagne. La nouvelle politique familiale », *Problèmes Économiques*, n° 3135.

Pernot J-M. (2016), « Que signifie le choix de l'entreprise ? », *Revue de droit du travail*, numéro spécial « *La loi du travail* », n° 12, décembre.

Rehfeldt U. (2016), « Le traiettorie dei sistemi "mediterranei" di relazioni industriali, tra convergenze et divergenze. La Francia e i suoi vicini del Sud (Italia e Spagna) », *Quaderni Rassegna Sindacale. Lavori*, n° 1, janvier-mars; 123-146.

Rapports de recherche et autres documents de travail

Lerais F., Guillas-Cavan K., Kahmann M., Lochard Y., Rehfeldt U., Sauviat C., Vincent C. (2016), *Effets et usages des nouveaux outils d'information-consultation*, Rapport pour la Dares. Noisy-le-Grand, IRES.

Rehfeldt U. (coord.) (2016), *Les pactes sociaux en Europe*, rapport pour l'UNSA, IRES, Noisy. Ce rapport contient des monographies sur l'Allemagne (U. Rehfeldt), la Belgique (J. Faniel), l'Espagne (C. Vincent), l'Irlande (N. Delahaie), les Pays-Bas (M. Wierink) et la Suède (A. Jolivet).

Groupe « Travail »

Chercheure : Solveig Grimault
Chercheur-e-s associé-e-s : Anne Fretel, Odile Join-Lambert, Yves Lochard

Le groupe a poursuivi ses travaux sur les principales thématiques d'ores et déjà investies les années précédentes. La thématique de la sécurisation des parcours professionnels, ses acteurs, ses dispositifs et ses droits, mais aussi des médiations du marché du travail et des agencements collectifs locaux permettant d'en assurer l'effectivité pour les individus – quelle que soit leur situation et où qu'ils se trouvent – reste au centre des travaux du groupe. Cette problématique d'ensemble, travaillée depuis plusieurs années, a également donné lieu à de nouveaux développements, en 2016, à la faveur de projets collectifs ou de sollicitations. Plusieurs questions spécifiques ont ainsi été nouvellement investies, ou réinvesties : l'analyse des « réformes du marché du travail » a fait l'objet d'un nouvel investissement, qui s'est notamment concrétisé par la proposition et la coordination d'un dossier de la *Chronique internationale* sur le sujet. Le champ des politiques paritaires de formation professionnelle, des ingénieries de formation développées par les entreprises et des processus d'apprentissage et de professionnalisation, ainsi que leur évaluation, a également été réinvesti au bénéfice d'un travail de co-construction d'une journée d'études du Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle. Une inflexion s'est également ajoutée autour de la question de l'évaluation des pratiques et des dispositifs d'accompagnement, suite à plusieurs sollicitations.

Les travaux déjà engagés sur les représentations de la pauvreté se poursuivent également, ainsi que les travaux sur la Fonction publique, qui ont donné lieu, en 2016, à la coordination d'un numéro spécial de *Sociologie du travail* sur « les syndicats face aux transformations du secteur public ».

1. Sécurisation des parcours professionnels et accompagnement des transitions (A. Fretel, S. Grimault) - *en cours*

La thématique de la sécurisation des parcours professionnels reste très investie et a donné lieu à de premiers travaux de capitalisation, qui ont vocation à se poursuivre. La question de l'accompagnement des périodes de transition, et de la façon dont le service public de l'emploi, dans ses différentes composantes, parvient à « équiper » les individus pour y faire face, a donné lieu à deux interventions. Toutes deux ont porté une attention particulière aux dimensions suivantes : la personnalisation (ou non) et la contextualisation (ou non) des services d'accompagnement et d'orientation effectivement proposés aux individus, ainsi que la place du travail et son articulation avec la formation dans les processus d'accompagnement. Ces deux dernières dimensions sont également au centre d'un nouveau projet, qui s'engage en 2017. Enfin, la possible contribution de la formation à la sécurisation des parcours professionnels fut au cœur d'une journée d'études que l'IRES a contribué à organiser, fin 2016.

1.1. L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes (A. Fretel, S. Grimault) - en cours

Le terme « d'accompagnement » est largement mobilisé dans les dispositifs de la politique d'emploi sans que l'on puisse toujours saisir ce que recouvre clairement cette notion. S'il semble se dégager le plus souvent un consensus pour considérer que tel ou tel dispositif d'accompagnement est « efficace » – ou non – (c'est-à-dire qu'il améliore – ou non – le retour à l'emploi des personnes qui en bénéficient), les évaluations quantitatives disponibles ne permettent pas d'entrer dans la « boîte noire » de l'accompagnement et de caractériser précisément les modalités d'accompagnement qui font système, les enchaînements et les configurations qui « marchent » ou « ne marchent pas », ni de repérer et *a fortiori* d'imputer, finalement, les effets qui opèrent dans le fonctionnement concret des dispositifs. En reparcourant des évaluations tant quantitatives que qualitatives existantes, ainsi que sur la base d'une série de recherches réalisées récemment sur l'accompagnement (CSP, Nacre, Missions locales), l'audition auprès du Conseil d'orientation pour l'emploi [1] a été l'occasion de remettre en perspective les principaux enseignements de ces travaux. Cela a notamment conduit à souligner que l'accompagnement est le produit conjoint d'effets de situation (effets de la relation nouée au cours de l'accompagnement), d'effets d'organisation (effets des modalités d'organisation propres des opérateurs) et d'effets de contextes (effets des modalités d'intégration du contexte socio-économique et institutionnel des projets). L'analyse du fonctionnement de plusieurs dispositifs d'accompagnement et des pratiques de différents opérateurs, montre que c'est au croisement de ces différents types d'effets, et en fonction de la façon dont ils sont – ou non – délibérément travaillés, que s'enclenchent – ou non – des pratiques professionnelles plus ou moins soucieuses de travailler la dynamique – à soutenir ou à construire – entre une personne, son projet et son environnement. Les pratiques s'avérant les plus probantes, au regard des travaux disponibles et de nos propres observations, suggèrent ainsi que l'accompagnement, dans sa version la plus aboutie et la plus bénéfique aux personnes, est un système « poreux », ou perméable, c'est-à-dire ouvert sur l'extérieur, permettant de faire travailler le couple que la personne forme avec son projet, en lien continu avec le contexte et en faisant une place au travail – à toute expérience de travail susceptible de contribuer à la consolidation progressive du projet. Cette audition a donné lieu à la rédaction d'une note de travail[2], qui constituera la base d'un article à venir.

La question de l'évaluation des dispositifs d'accompagnement a fait l'objet d'une réflexion publiée dans la publication en ligne *Métis*, sous la forme d'un entretien centré sur plusieurs dimensions de l'accompagnement et leurs effets, mais aussi sur l'usage « faussement » unifié de ce terme. L'entretien pointe notamment les ambiguïtés qui peuvent en découler, lorsque le terme finit par qualifier, sous un même vocable, des pratiques concrètes en réalité très diverses mais qui, au moment où elles font l'objet d'une évaluation, sont souvent peu, mal ou insuffisamment qualifiées : l'évaluation d'un « dispositif d'accompagnement » et de ses effets peuvent alors s'opérer très « à distance » de la nature et de la spécificité même des pratiques effectivement mises en œuvre… dont il s'agit pourtant, *a priori*, d'apprécier les apports.

1.2. L'accompagnement et la mobilisation des ressources du territoire au service des projets (S. Grimault) - achevé

Le droit individuel à l'orientation tout au long de la vie s'est vu progressivement renforcé, dans la période récente, et est aujourd'hui au cœur du Service public d'information et

1. Fretel A., Grimault S., « L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes »,, ***audition*** du 2 février 2016, COE, « L'accompagnement vers et dans l'emploi ».
2. Fretel A., Grimault S., « L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes »,, ***Note de travail***, IRES, février 2016.

d'orientation professionnelle (SPRO), auquel s'articule désormais un service de Conseil en évolution professionnelle. Pour autant, la notion d'orientation, en tant qu'elle peut concerner tous les publics, n'est pas toujours aisée à circonscrire. Si la garantie d'accès à une information de qualité et à des conseils personnalisés ont d'emblée constitué les deux piliers du service public de l'information, une question reste ouverte, si ce n'est relativement indéterminée : *jusqu'où va*, en pratique, l'orientation ? *Jusqu'où va* le service public de l'orientation et quelles pratiques d'accompagnement suppose-t-il ? L'intervention à la journée de professionnalisation des acteurs du SPRO des Pays de la Loire fut l'occasion de travailler ces questions, en interrogeant en premier lieu la conception de l'orientation dont les lois de 2009 et 2014 sont *a priori* porteuses. Si l'orientation va *jusqu'où la situation le requiert*, afin que la personne informée, conseillée et accompagnée soit effectivement en mesure de faire des « choix d'action », dégageant des voies praticables pour la réalisation de son projet, ceci suppose *a priori* certaines propriétés du côté de l'accompagnement, certaines conditions qu'une série de travaux et d'évaluations peuvent d'ores et déjà contribuer à éclairer. Cette intervention fut l'occasion de revenir sur ces travaux, pour interroger tout d'abord la façon dont l'accompagnement peut aider – ou non – la personne à exprimer, au plus juste, sa situation, ses souhaits, ses craintes, etc. : certaines modalités d'accompagnement et des ressources externes peuvent y être nécessaires, pour explorer les possibles mais aussi (re)découvrir, pour les valoriser, les acquis des personnes, en mobilisant des référentiels (de compétences, de certification, d'activité, etc.) susceptibles de fonctionner comme traducteurs d'une expérience passée et/ou de nouveaux choix possibles. L'accompagnement de l'élaboration, l'ajustement et l'appréciation de la faisabilité d'un projet, interroge ensuite les conditions d'usage et d'appropriation, par les personnes accompagnées et par les professionnels de l'accompagnement, de l'information socio-économique sur le marché du travail local et son fonctionnement : l'information utile et pertinente est plurielle, de nature statistique et qualitative ; elle s'accompagne de précautions d'usage, et doit, pour être mobilisable, prendre sens en fonction de chaque projet. Enfin, l'orientation peut nécessiter d'être « itérative », *a fortiori* pour certains publics. L'accompagnement peut alors relever de pratiques de médiation plus ajustées à des personnes moins autonome, à l'instar des pratiques de « médiation active » dont la Garantie jeunes, en particulier, est porteuse. S'adressant simultanément aux personnes et aux employeurs d'un territoire, et misant sur leur expérience conjointe des situations de travail, ce type de médiation peut alors soutenir un processus d'orientation tenant davantage compte des expériences et des capacités de chacun, en étant plus soucieux de les révéler *in situ* et chemin faisant, quand la position de ces personnes sur le marché du travail – où au seuil du marché du travail – tend plutôt, le plus souvent, à les disqualifier.

Cette intervention alimente la réflexion qui se poursuit sur la thématique de la sécurisation des parcours et l'accompagnement des transitions professionnelles, en interrogeant de façon progressivement plus précise les conditions, les ressources individuelles et collectives et les « ingrédients » qui permettent à chacun, compte tenu de la situation dans laquelle il se trouve, d'être (à nouveau, parfois) en capacité de connaître, construire et mobiliser ses acquis, de travailler ses expériences (passées et présentes), de penser sa situation – et de la penser comme « en devenir » – pour pouvoir retrouver prise sur son parcours.

1.3. Dispositifs d'insertion des peu qualifiés et politiques d'emploi : la qualité des situations de travail comme levier pour la construction d'un parcours d'insertion (A. Fretel, avec O. Baguelin 3) - en cours

Ces dernières années, une attention croissante portée au contexte de travail et au potentiel formateur et insérant d'une situation de travail « de qualité » a irrigué un certain nombre

3. Olivier Baguelin est maître de conférences en économie à l'université d'Evry-EPEE.

de dispositifs de la politique d'emploi (contrats aidés et en particulier contrat unique d'insertion – CUI – et emplois d'avenirs, contrat de sécurisation professionnelle, garantie jeunes). Cette évolution semble pouvoir être porteuse d'une nouvelle conception de « l'employabilité », pensée non plus comme une propriété individuelle, mais comme la résultante de plusieurs ingrédients : équipement du marché de l'emploi, équipement des milieux de travail et équipement des individus. Une série de travaux récents, conduits en particulier par l'Anact et la DGEFP, ont par ailleurs souligné que la qualité des situations de travail était un facteur clé dans la construction d'un parcours d'insertion. Le nouveau dispositif d'enquête sur les formations et itinéraires des salariés (Defis), conçu et mis en œuvre par le Céreq, permet aujourd'hui d'explorer et d'interroger ces évolutions. En réponse à un appel à projet du Céreq invitant à des exploitations de Defis, un travail va s'engager en 2017, autour de deux volets. Un premier volet consistera à explorer et à construire la notion d'apprentissage en situation de travail (AST) telle qu'elle apparaît dans les données de l'enquête Defis (que recouvre-t-elle précisément, à partir de quels indices repérer des configurations de travail susceptibles d'en relever). Le second volet de l'étude s'intéressera à l'effet du passage par une situation de travail apprenante pour les bénéficiaires de contrats aidés : il s'agira ici, si la base de données le permet, de mettre en évidence et de quantifier l'effet du passage par un établissement offrant des apprentissages en situation de travail (AST) sur le parcours ultérieur des individus y ayant occupé un emploi aidé.

1.4. Formation, travail et sécurisation des parcours professionnels : conception et organisation d'une journée d'études du CNEFP (S. Grimault) -

achevé, valorisation en cours

Solveig Grimault – avec le soutien de Catherine Vincent – a contribué à la conception et l'organisation d'une journée d'études du Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle (CNEFP), instance ayant pour mission de mener ou faire réaliser tous travaux d'évaluation concernant les politiques paritaires de formation professionnelle. La journée d'études, qui s'est tenue le 14 décembre 2016, visait à faire mieux connaître et à mettre en débat les travaux menés par le CNEFP, en les faisant dialoguer avec des travaux voisins conduits à proximité du conseil, ou sur des thématiques proches de celles dont le conseil s'est récemment saisi en réponse aux grandes orientations portées par les accords nationaux interprofessionnels du 5 octobre 2009 et du 14 décembre 2013. En liaison continue avec les membres du CNEFP, le travail réalisé a consisté à élaborer la problématique et le fil conducteur de la journée, à construire des sessions thématiques permettant de valoriser et de mettre en discussion les travaux évaluatifs et expérimentations retenus, à proposer enfin la trame d'une table ronde conclusive dédiée à la place et aux singularités de l'évaluation dans le champ des politiques paritaires et quadripartites – en identifiant et sollicitant les intervenants possibles. Ceci a donné lieu à la rédaction d'un document de référence présentant de façon détaillée la problématique et les questionnements à aborder dans les différentes séquences de la journée[4]. Ce document, travaillé de façon itérative avec les membres du CNEFP et validé par son assemblée plénière, a ensuite servi de fil rouge et de « cadrage » des différentes interventions. Parmi les thématiques abordées tout au long de la journée, figurent notamment : les ressources et conditions nécessaires pour que les entreprises parviennent effectivement à former un intérêt et une capacité à élaborer des projets de formation permettant le développement des compétences des salariés (notamment des moins qualifiés) et de la performance de l'entreprise ; les processus de professionnalisation et leurs ressorts, en particulier lorsqu'ils concernent des salariés peu qualifiés et lorsqu'ils expérimentent des modalités innovantes de formation en situation

4. Solveig Grimault, « Entre politiques paritaires et pratiques de formation, le temps de l'évaluation. Objectifs, questionnements et programme détaillé de la journée d'études du CNEFP », *Note de travail*, IRES, novembre 2016.

de travail dès lors que celle-ci est conçue et aménagée dans cette perspective (*cf*. l'expérimentation Formation en situation de travail – FEST) ; enfin, les liens entre formation et sécurisation des parcours professionnels, abordés à partir des premiers enseignements de l'enquête Defis, d'une réflexion sur le paysage français de la certification, ou encore des dispositifs développés par l'OPACIF de la branche du travail temporaire. Parallèlement à ces entrées thématiques, la journée s'est également donnée pour objectif d'alimenter une réflexion continue sur les conditions de production de l'évaluation sur les objets et les thèmes mis en discussion, en pointant à chaque fois ses objectifs, ses modalités concrètes de réalisation et les innovations dont elle pouvait être porteuse.

Des modalités de valorisation des contributions à cette journée sont prévues, qui seront discutées au sein du CNEFP début 2017, en lien avec l'IRES.

2. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail

Les dispositifs et droits (à l'accompagnement, à l'orientation, à la formation, etc.) directement « attachés » et adressés aux individus – et garantis collectivement – n'œuvrent pas « seuls » à la sécurisation de leurs parcours, mais supposent certains types « d'équipements » et de médiations propres au marché du travail, des agencements parfois très territorialisés. Dans cette perspective, une première série de travaux portant sur les intermédiaires du marché du travail s'est poursuivie et se poursuivra en 2017. Au-delà du travail de cartographie des intermédiaires, ces travaux cherchent également à mieux appréhender les pratiques d'intermédiation. Dès lors que l'on s'intéresse à la construction et la sécurisation de parcours singuliers, sur un territoire donné, les équipements institutionnels dédiés à cet objectif croisent d'autres types d'agencements locaux, proches dans leurs visées – mais moins dans leur fonctionnement –, tout en étant distincts : il en va ainsi des dispositions relatives à la revitalisation des bassins d'emploi. L'analyse des agencements locaux auxquels donne lieu la mise en œuvre de l'obligation de revitalisation dans les territoires affectés par des licenciements constitue ainsi l'autre volet de cet axe de travail dédié aux « équipements du territoire » et des marchés du travail locaux. Ces travaux se poursuivent pour interroger de façon progressivement plus approfondie les conditions dans lesquelles peuvent s'exercer les responsabilités respectives de l'employeur, de l'État et des acteurs publics locaux, face aux situations de restructuration. Pour finir, un projet de publication collective a conduit à une exploration et une mise en perspective des réformes du marché du travail conduites dans plusieurs pays de l'OCDE, pour interroger un certain nombre « d'allants de soi » dans le débat public, en contextualisant notamment les différents types de mesures et les orientations, ou visée régulatrices, dont ces réformes sont à chaque fois porteuses.

2.1. Cartographie des intermédiaires de l'emploi (A. Fretel, avec le CEE) - achevé

Le rapport portant sur la *Dynamique Territorialisée du champ de l'intermédiation*, issu d'un contrat de recherche Pôle emploi avec des chercheurs du CEE (Centre d'étude de l'emploi) – a été publié. Il met en lumière le paysage complexe des intermédiaires de l'emploi à l'échelle territoriale. La cartographie produite met en évidence la diversité des objets d'échange (informations, flux financiers, demandeurs d'emploi, offres d'emploi) ainsi que l'intensité et la complexité des liens entre les structures. Elle souligne le fait que la plupart des acteurs n'ont pas un accès direct à la fois à l'offre et à la demande d'emploi. Le service public de l'emploi apparaît jouer un rôle central dans l'accès aux différents versants du marché du travail de par les flux gérés. A partir de lui se constituent des « chaînes d'intermédiations ». Par ailleurs, sous l'effet de l'exigence du placement qui se renforce, posée par les financeurs, les chaînes d'intermédiation se traduisent par

un risque d'éviction des publics, les intermédiaires sélectionnant les publics qu'ils considèrent comme les plus « employables » et n'accompagnant plus les autres.

2.2. Qu'est-ce que l'intermédiation ? (A. Fretel) - en cours

Les travaux du groupe se poursuivent pour mieux saisir les pratiques d'intermédiation. Il s'agit de réussir à mieux qualifier ces pratiques pour en montrer toute la variété (placement, médiation, insertion …), mais aussi de mieux saisir certains « angles mort » des pratiques des conseillers, dans leur façon notamment d'investir « la relation à l'entreprise ».

Ces travaux se nourrissent d'interventions régulières auprès d'acteurs de l'insertion. Ils donneront lieu à la rédaction d'un article visant à synthétiser l'ensemble des matériaux collectés depuis plusieurs années.

2.3. Revitalisation des territoires et accompagnement des mutations économiques (S. Grimault) - en cours

Les travaux sur la revitalisation des territoires se poursuivent et donneront lieu à des entretiens complémentaires en 2017, pour actualiser certains aspects, notamment règlementaires et de doctrine, auprès de la DGEFP et d'une Direccte ayant particulièrement investi le pilotage et la conception des actions de revitalisation. Dans le prolongement de ce qui était déjà engagé, il s'agit de mieux comprendre comment chemine et s'équipe progressivement la notion de responsabilité territoriale de l'entreprise, et la façon dont l'obligation de revitalisation y contribue. La question des pratiques d'anticipation des entreprises reste au centre de ce travail, qui intègrera notamment l'analyse des dispositions nouvellement introduites sur la possible valorisation (et ses limites), dans les conventions de revitalisation, de nouveaux types d'actions réalisées en amont par les entreprises assujetties à l'obligation de revitalisation. Cette « extension » des actions et de leur possible valorisation au titre de la revitalisation témoigne *a priori* d'une évolution progressive de la visée et de la portée conférées à cette obligation, qu'il s'agira notamment d'apprécier.

Un document de travail est en cours de rédaction. Une intervention est également programmée dans le cadre d'une série de journées d'études organisées par le Clersé sur les reconfigurations de la relation salariale, et plus spécialement à la journée dédiée aux « régulations publiques des stratégies d'entreprise ».

2.4. Les réformes du marché du travail (A. Fretel) - en cours

Les deux dernières années ont été marquées par le retour des débats portant sur « les réformes du marché du travail ». Les questions ont porté tant sur le rôle, la place et le niveau pertinent de la négociation collective que sur les réformes à apporter au droit du travail pour améliorer la « performance » du marché du travail. Ces questions ont fait l'objet d'un travail de clarification des termes du débat. En premier lieu, à travers un éditorial de la *Revue française de socio-économie* questionnant la naturalisation de la notion de « négociation d'entreprise », alors même que les frontières de l'entreprise sont de plus en plus floues et que les règles du dialogue social demandent à être clarifiées. En second lieu, en revenant sur « des exemples étrangers » de « réformes du marché du travail » et leurs « succès », afin de discuter les réformes engagées, d'identifier les logiques sous-jacentes dont elles sont porteuses, et d'en montrer toute la complexité. Cela s'est traduit par la coordination d'un dossier spécial de la *Chronique internationale* rassemblant des monographies consacrées aux réformes engagées par une série de pays, que l'on peut schématiquement regrouper en trois catégories : des pays qui viennent de renforcer leurs réformes du marché du travail dans l'optique d'une autre régulation (Espagne, Italie, Turquie) ; des pays qui, traditionnellement, régulent peu leurs marchés du travail (États-Unis et Royaume-Uni) ; des pays qui ont engagé depuis plusieurs années des réformes et qui

en gèrent aujourd'hui les conséquences (Allemagne, Danemark et Pays-Bas). Ce dossier, auquel ont contribué plusieurs chercheurs de l'IRES, sera publié au cours du premier trimestre 2017 et donnera lieu à une journée d'étude conjointe organisée par l'ISST.

3. Pauvreté : représentations et discours (Y. Lochard) - *en cours*

Dans le prolongement de son étude sur *Les représentations de la pauvreté dans la presse écrite* (2001), menée pour le compte de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et qui combinait une approche quantitative (surface occupée par le thème) et une analyse des représentations et des discours, Yves Lochard a développé de nouvelles investigations pour apprécier les évolutions qu'ont pu connaître ces dernières années les différentes prises en charge de ce thème par la presse quotidienne généraliste et économique. Une contribution à un ouvrage collectif, *Rappresentazioni artistiche e sociali della povertà*, Dipartimento di Lettere e Filosofia dell'Università degli Studi di Cassino e del Lazio Meridionale est à paraître : « Pauvres de papier. La pauvreté au miroir de la presse française (1998-2015) ».

4. Les syndicats face aux transformations du secteur public (O. Join-Lambert) - *en cours*

Odile Join-Lambert a coordonné, avec Arnaud Mias et Michel Pigenet, un numéro thématique de *Sociologie du travail*, à paraître en 2017, portant sur « les syndicats face aux transformations du secteur public ». Le texte introduisant le dossier, que les trois auteurs cosignent, présente et met en perspective les cinq articles composant le numéro thématique. Rappelant le caractère construit et contingent de la frontière entre les mondes du travail public et privé, le texte montre que, face aux contextes profondément bouleversés dans lesquels ils interviennent, les syndicats du public ajustent leurs stratégies et leurs pratiques, et que cet ajustement prend la voie d'une hybridation dans laquelle certains éléments nouveaux, importés du privé, font l'objet d'une appropriation dont la logique et la portée varient d'une situation à l'autre. Après avoir souligné que ces évolutions s'inscrivent dans une dynamique historique déjà ancienne et rappelé les difficultés à conceptualiser les relations entre État et syndicats dans le public, les auteurs envisagent le renouvellement du regard sur le syndicalisme du public autour de l'idée d'un continuum de situations entre public et privé.

5. Études qualitatives (S. Grimault, avec L. Duclos [5]) - *en cours*

L'IRES conduit régulièrement des travaux de recherche en réponse à des appels d'offre d'administrations de la recherche et autres administrations centrales, et entreprend dans ce cadre des études « monographiques » et des enquêtes de terrain. Les travaux « monographiques » font souvent l'objet de critiques, qui ne sont pas toujours infondées. Ils peuvent aussi susciter un intérêt particulier, sans que les commanditaires sachent toujours à quel genre de connaissance cela leur donne accès. Peinant à clarifier les critères susceptibles de fonder leur propre évaluation de ces travaux, ils peinent *a fortiori* à les traduire dans les rapports contractuels qui se nouent pour les réaliser. La question des « études qualitatives », des enquêtes de terrain ou encore de la « pensée par cas », connaît aujourd'hui un regain d'attention dans la sphère académique et, dans une certaine mesure peut-être, dans le champ de l'évaluation des politiques publiques. Diverses initiatives et journées d'études en témoignent, ainsi que certains aspects des référentiels et principes méthodologiques promus en matière d'évaluation de l'action publique. Mais, ici et là,

5. Laurent Duclos est chercheur rattaché au laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES, UMR 8533).

la portée et la spécificité des apports des « études qualitatives » semblent parfois rester incertaines, ou difficiles à qualifier. Le travail d'enquête et d'étude engagé en 2013 se poursuit. Il s'agit d'éclairer tant les rapports qui s'établissent entre la recherche et les commanditaires publics à l'occasion de la réalisation de ces travaux qualitatifs, que le fondement et la portée de ces approches, le type de compréhension et les formes de « généralité » qu'ils permettent de soutenir. Ces travaux pourraient également nourrir, au plan méthodologique, des réponses de l'IRES à des appels à projet à venir.

6. Participation à des réseaux et charges d'expert

6.1. Travaux du réseau inter-entreprises constitué en partenariat avec Entreprise & personnel, l'ANACT et l'IRES (Y. Lochard) - en cours

Le cycle 2015-2016 de ce réseau inter-entreprises, auquel l'IRES participe, a donné lieu à deux séminaires sur le thème suivant : « Politique de prévention des RPS et démarches d'amélioration de la QVT ». Ils ont été l'occasion de riches échanges sur les expériences menées ou les projets en cours dans les entreprises représentées. Selon le souhait de plusieurs DRH, il est envisagé de donner un prolongement à cette expérience.

6.2. Participation au comité scientifique de la Garantie jeunes (A. Fretel)

Anne Fretel est membre du conseil scientifique de la Garantie jeunes sous la présidence de Jérôme Gautié qui a remis son rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du dispositif à la mi-décembre 2016. La Garantie jeunes, généralisée par la loi El Khomri, est un dispositif d'accompagnement ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans très précaires qui, en théorie, fait de la mise en situation professionnelle le cœur de la stratégie d'accompagnement proposée. Le parcours du jeune est en outre sécurisé financièrement par le versement d'une allocation. Le rapport intermédiaire, croisant démarches quantitative et qualitative met en avant trois principaux résultats : 1/ la Garantie jeunes a atteint sa cible : le dispositif bénéfice bien aux jeunes en grandes précarité ; 2/ Le dispositif semble avoir un effet bénéfique sur le retour à l'emploi, notamment le retour à l'emploi durable ; 3/ La mise en œuvre du dispositif a suscité une mobilisation importante de la part des missions locales et un changement des pratiques professionnelles, ce qui a pu susciter certaines difficultés. Le déploiement du dispositif supposera d'être mieux accompagné (tant au niveau national qu'au niveau organisationnel). Ces résultats devront être confirmés dans les mois à venir.

6.3. Mission d'expert auprès du CNEFOP (S. Grimault) - en cours

Solveig Grimault est en charge d'une mission d'expert auprès du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP), pour appuyer les travaux de sa commission « évaluation ». Dans le cadre du programme triennal d'évaluation des politiques d'information et d'orientation professionnelles, de formation professionnelle initiale et continue, d'insertion et de maintien dans l'emploi du CNEFOP, la commission « évaluation » a notamment pour mission de structurer une vision partagée des priorités d'évaluation en lien avec les priorités triennales du conseil, et de débattre des enseignements tirés des principales études livrées dans les différents champs intéressant ces priorités. La commission programme dans cette perspective des séances thématiques destinées à ses membres, visant à présenter et discuter les résultats d'études et de recherches récemment conduites sur des sujets relevant directement des priorités du conseil. Elle assure également une veille bibliographique thématique et « opérationnelle » sur ces mêmes priorités, dans la perspective d'une présentation en commission des travaux ainsi repérés en amont. La commission « évaluation » constitue à ce titre un espace d'échanges et de débats sur des travaux issus du milieu de la recherche, des études

et de l'évaluation, un lieu et un moyen d'appropriation et de capitalisation des principaux enseignements de ces travaux par les acteurs du quadripartisme, sur les priorités triennales qu'ils se sont données. Elle constitue ainsi un espace permettant de rapprocher, dans le respect de l'indépendance de chacun, les producteurs d'évaluations et les différents acteurs des politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Publications

Articles

Fretel A., Pillon J.-M., Remillon D., Tuchszirer C., Vivès C. (2016), « Dynamique territorialisée du champ de l'intermédiation », *Études et recherches*, Pôle emploi, n° 7, juin, p.5-164.

Fretel A. (2016), « La réforme du droit du travail : le nouvel impératif économique », Éditorial du numéro 2016/1 de la *Revue française de socio-économie*, p. 5-18.

Fretel A. (2016), « Réformes du marché du travail : que disent les « exemples » étrangers ? », introduction au dossier spécial de la *Chronique internationale de l'IRES, n° 155*, p. 3-25.

Fretel A., Grimault S. (2016), « Qu'y a-t-il dans la boîte noire de l'accompagnement ? », *Metis, correspondances européennes du travail*, 03 Avril, http://www.metiseurope.eu/qu-y-a-t-il-dans-la-boite-noire-de-l-accompagnement_fr_70_art_30330.html.

Join-Lambert O., Mias A., Pigenet M., « Les syndicats à l'épreuve des frontières public/privé », introduction au numéro spécial de *Sociologie du travail* « Les syndicats face aux transformations du secteur public », janvier-mars 2017, à paraître.

Groupe « Revenus »

Chercheur-e-s : Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Antoine Math
Chercheure associée : Jeanne Fagnani
Doctorant : Ilias Naji (UVSQ – EHESS)

Depuis la récession de 2008-2009, la formation et la répartition des revenus connaissent des évolutions majeures, en particulier les rémunérations des salariés ou encore, avec la mise en œuvre de politiques de restrictions budgétaire depuis 2011, les transferts sociaux. Les travaux menés visent à éclairer les transformations en cours sur ces questions.

Les travaux du groupe « Revenus » sont traditionnellement regroupés autour de trois grands axes. Le premier porte sur la formation des salaires, la diversification des formes de rémunération et l'épargne salariale. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour l'immense majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts (y compris la fiscalité) qui ont une incidence sur la formation des revenus. Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de ces deux premiers facteurs sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages.

Certains de ces travaux se situent à l'intersection de plusieurs axes, voire à l'intersection de thèmes d'autres travaux à l'IRES portant sur l'emploi ou les relations professionnelles.

En 2016, les activités ont porté notamment sur les effets de la crise sur les salaires négociés en Europe et sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations par les entreprises, sur la poursuite des travaux sur les « budgets de référence » (revenu minimum décent), sur l'accès aux droits économiques et sociaux et sur la conciliation travail/famille des salariés aidants informels de proches handicapés ou dépendants.

1. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération

1.1. Salaires négociés en Europe (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson et C. Vincent) - en cours

En 2016, l'IRES a poursuivi, en collaboration avec le réseau TURI, la valorisation des travaux réalisés dans le cadre du projet CAWIE 2 (« Collectively Agreed Wages in the New European Economic Governance : Alternatives Views and Perspectives »). L'ouvrage collectif édité par l'ETUI en 2015 (voir Rapport d'activité 2015) a été traduit en allemand. Un dossier spécial, constitué de deux chapitres de l'ouvrage et introduit par Noélie Delahaie et Catherine Vincent, a été proposé à publication dans *La Revue de l'IRES*. La contribution de Noélie Delahaie et Catherine Vincent aux travaux du projet CAWIE a également fait l'objet d'une communication au Congrès de l'Association internationale de sociologues de langue française en juillet 2016 à Montréal.

De nouveaux prolongements sont prévus dans le cadre d'un projet CAWIE 3 (financé par la Commission européenne) et porteront sur les liens entre systèmes de négociations collectives et inégalités salariales. Les travaux devraient débuter début 2017.

1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises (N. Delahaie avec C. Sauviat) - achevé, en cours de valorisation

L'IRES a poursuivi la valorisation d'une recherche collective (coordonnée par Coralie Perez et Nadine Thévenot, CES) menée entre 2012 et 2014 dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la Dares portant sur la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) 2010-2011 (voir Rapport d'activité 2015). En octobre, Noélie Delahaie et Catherine Sauviat ont présenté les conclusions de cette recherche lors d'une journée d'étude organisée par la fédération générale de l'agroalimentaire de la CFDT. Cette intervention a également été l'occasion de discuter les enjeux de la loi El Khomri au regard des principaux résultats (voir Groupe Emploi).

Dans le prolongement de cette recherche collective, Noélie Delahaie, en collaboration avec Coralie Perez (CES), poursuit un travail sur les négociations de concession dans la crise. L'objectif de ce travail est double : il s'agit d'une part d'apprécier le rôle et les marges de manœuvre des instances représentatives du personnel (IRP) dans la mise en œuvre de compromis passés à l'occasion de la crise, et d'autre part de qualifier les concessions échangées du point de vue de leur caractère plus ou moins réciproque et durable. Au plan méthodologique, deux approches complémentaires sont mobilisées : l'une quantitative, basée sur l'exploitation statistique de l'enquête REPONSE 2010-2011, et l'autre, qualitative, à partir d'enquêtes de terrain menées dans le cadre de post-enquêtes à l'enquête REPONSE auprès de représentants de la direction et du personnel dans une dizaine d'établissements appartenant, pour la plupart, à des groupes du secteur manufacturier. Ce travail a fait l'objet de trois communications, dont deux dans des colloques internationaux (International Working Party on Labour Segmentation, Barcelone, juillet ; International Labour and Employment relations Association, Milan, septembre) et la troisième dans une conférence française (Association de l'Économie Sociale, Lille, Septembre). Une publication des résultats sous la forme d'un document de travail est envisagée pour le premier trimestre 2017.

1.3. Épargne salariale et salaire (N. Delahaie) - en cours de valorisation

En 2016, Noélie Delahaie a poursuivi les travaux de valorisation de la recherche menée avec Richard Duhautois (Centre d'études de l'emploi et du travail-CEET) sur les liens entre épargne salariale et salaires (voir Rapport d'activité 2015). Un article, soumis en 2015 à la revue *British Journal of Industrial Relations*, est en cours de révision. En 2017, les travaux de publication se focaliseront sur les enjeux de la participation aux bénéfices, dont la mise en œuvre est obligatoire dans les entreprises de 50 salariés ou plus.

2. Protection sociale

2.1. Les évolutions de la protection sociale (P. Concialdi, J. Fagnani, A. Math) - en cours-achevé, en cours et en projet

Jeanne Fagnani et Brigitte Lestrade (Professeur à l'université de Cergy-Pontoise) coordonnent actuellement le dossier « Les *minima* sociaux en Europe», un n° spécial de la *Revue Française des Affaires Sociales* (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale) à paraître en 2017. Dans la continuité de la publication du précédent n° spécial de la *Revue Française des Affaires Sociales* sur la protection sociale en Allemagne paru fin

2015, elles ont organisé et animé la Table ronde « Les récentes réformes de la protection sociale en Allemagne », Maison Heinrich Heine, Paris, 1er juin 2016. Jeanne Fagnani et Jean-Pierre Dupuis (Insee) travaillent actuellement sur la rédaction de l'appel à propositions d'un dossier qu'ils vont coordonner : «Mise en place et développement de systèmes de protection sociale en Afrique : un état des lieux», un n° spécial de la *Revue Française des Affaires Sociales*, à paraître en 2017.

Pierre Concialdi a présenté une communication à une conférence sur « Sécurité sociale et développement économique » co-organisée par l'université du peuple de Pékin, l'association chinoise de sécurité sociale, le BIT et la Friedrich Ebert Stiftung. Cette conférence a été le point de départ d'un projet de recherche qui s'inscrit dans le cadre des réflexions menées par les pouvoirs publics en Chine autour de la notion de « développement partagé ». Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de la conférence, en particulier la façon dont les fruits du développement économique peuvent davantage bénéficier aux populations, ainsi que les voies d'amélioration du système de sécurité sociale afin, d'une part, de le rendre plus juste et plus durable et, d'autre part, de soutenir la transition économique et le développement. Une quinzaine d'experts chinois et occidentaux ainsi que des représentants des organisations internationales partenaires du projet ont confronté leurs points de vue et présenté les expériences de leurs pays respectifs. Ce projet de recherche se poursuit et doit déboucher en septembre 2017 sur la publication d'un ouvrage qui sera présenté à une nouvelle conférence prévue en septembre 2017.

Pour le chapitre d'un ouvrage collectif, Antoine Math, en s'appuyant sur les données de la comptabilité nationale et des comptes de la protection sociale, avait analysé en 2015 l'évolution des dépenses de protection sociale depuis 70 ans en tentant de démêler parmi les facteurs d'évolutions de ces dépenses, les facteurs structurels (démographie, progrès technique…), les effets de la conjoncture économique et les facteurs politiques (amélioration ou réduction des droits). Pierre Concialdi et Antoine Math ont toujours en projet d'approfondir cette approche en analysant de façon plus détaillée les facteurs d'évolutions pour différents risques ou prestations sociales pris séparément.

Antoine Math a présenté une communication en novembre 2016 lors d'une journée d'étude « Crise économique et santé : un renouvellement de l'évaluation des politiques publiques ? » organisée par le laboratoire SEGPOSA (Séminaire de gestion et d'économie politique de la santé). Sous le titre « Les effets des politiques d'austérité en Europe sur les services publics de santé », il a présenté une actualisation de la synthèse réalisée dans le n° spécial de la *Chronique internationale de l'IRES,* n°148 de décembre 2014. Est en projet la réalisation d'un n° spécial de *La Revue de l'IRES* en 2017 autour du thème « crise, réformes et santé », rassemblant plusieurs communications originales présentées lors de cette journée d'étude.

2.2. La construction du marché du risque santé (A. Math, C. Sauviat et C. Vincent pour l'IRES) - en projet

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Association nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. Une pré proposition déposée en octobre 2015 a reçu une réponse négative de l'ANR en février 2016. Un nouvelle pré proposition, totalement revue à l'aune des évaluations de la précédente proposition, a été déposée à l'automne 2016 pour une réponse dans le courant de l'année 2017. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013), tant en termes de renforcement des logiques

marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'État social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Le projet se propose de saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) font des instruments juridiques du marché et leur capacité d'innovation sociale. Le projet porte sur la France mais adopte aussi une démarche de comparaison internationale, avec notamment l'idée de mesurer l'influence de l'Union européenne sur les reconfigurations à l'œuvre au plan national et de développer une comparaison France/États-Unis, compte tenu du rôle clé des organisations syndicales dans la configuration du risque santé dans les deux pays. Il est également prévu une analyse des bases de données (comptes nationaux, comptes de la santé, comptes de la protection sociale…) pour analyser les évolutions du secteur de la santé notamment au regard des phénomènes de marchandisation et de privatisation.

2.3. La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques (I. Naji) - en cours

Au sein du groupe « Revenus », Ilias Naji mène un travail de thèse sur l'histoire de la sécurité sociale des retraites, entre les années 1970 et 1990. Ce doctorat est réalisé sous la direction d'Odile Join-Lambert (UVSQ) et associée à l'IRES, et Ève Chiapello (EHESS). La question de recherche principale de ce projet est celle de l'utilisation des expertises sur les retraites, pour différents acteurs du débat public, en l'occurrence les syndicats, le patronat et les administrations d'expertise d'État. La méthode employée est un travail sur archives accompagné d'entretiens avec des acteurs de la question des retraites, pour la partie la plus récente de la période d'étude.

Au cours de l'année passée, un travail sur archives syndicales a été mené. Les archives de la CGT et de la CFDT ont été consultées. La consultation des archives du Commissariat général au Plan a également débuté. A côté de ce travail archivistique, une recension des articles de quatre revues scientifique et d'expertise a été menée. Il s'agit d'*Économie et Prévision, Économie et Statistique*, *La Revue Économique* et *La Revue d'Économie Financière*. Ce travail nous a permis de suivre comment le thème des retraites a été pris en compte dans ces différentes revues

Le travail d'entretiens a également débuté au cours du second semestre 2016. Il se poursuivra en 2017, avec l'objectif d'avoir mené des entretiens avec les responsables syndicaux, patronaux et des administrations d'expertise qui ont participé aux débats sur les retraites depuis les années 1970. Au cours de cette année 2017, le travail d'archive sera également poursuivi aux archives nationales, pour le Commissariat général au Plan et le ministère de l'Économie. Il sera également fait au sein des archives patronales.

Au terme de cette deuxième année de thèse, nous disposerons de suffisamment de matériel pour rédiger la thèse et communiquer à son propos au cours de la troisième année.

Une demi-journée d'étude sur la retraite et les expertises sera organisée le 16 mai après-midi au sein du laboratoire Printemps de l'UVSQ (à Saint-Quentin en Yvelines) par Ilias Naji, doctorant à l'UVSQ et l'EHESS, en contrat Cifre à l'IRES. Cette demi-journée sera centrée sur l'usage des expertises et savoirs issus des sciences sociales, dans les processus de construction, de mise en œuvre et d'évaluation des réformes des retraites. Les participants seront des chercheurs ayant participé à ces processus. Ils pourront axer leurs présentations sur deux axes. Le premier est celui des modèles de projection et des conséquences sur les débats, la construction et l'évaluation des réformes des retraites. Le second axe est celui du rôle des experts dans ces réformes, qu'ils soient membres d'administrations (telles que la Direction de la Sécurité Sociale ou de la Prévision par exemple), ou d'instituts de statistique

publique (comme l'Insee). Les questions des débats entre experts de différentes organisations, et de la défense d'options de réforme par ceux-ci pourront être abordées.

2.4. Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale et inégalités femmes-hommes (J. Fagnani, A. Math) - achevé et projet

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes d'accueil des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles. Antoine Math a été nommé fin 2016 personnalité qualifiée au sein de la formation spécialisée dans le champ de la famille du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. Ce pourrait être l'occasion de nouveaux investissements sur le champ de la politique familiale.

2.5. Aidants informels et gender pay gap (A. Math, F. Lerais) - achevé

En réponse à un appel d'offre de la Commission européenne (DG Justice), l'IRES, associé à un consortium d'organisations de la société civile d'Autriche, d'Italie, du Luxembourg et de France (Ligue des droits de l'Homme, Macif, CGT Rhône-Alpes…) a participé à un projet intitulé « Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (*gender pay gap*) : prendre en compte le cas des aidantes informelles ». Ce projet portait sur la question du *gender pay gap* des aidants informels, et plus généralement sur l'impact sur l'emploi, la carrière et les revenus du travail du fait d'être aidant informel, et surtout aidante informelle, c'est-à-dire d'avoir un proche (enfant, conjoint, parent, beau-parent, frère, sœur…) en situation de handicap ou de perte d'autonomie, et de participer au « care » dont ce proche nécessite. Ce projet a été organisé autour d'un ensemble de trois séquences rythmées par 4 rencontres transnationales. Les travaux débutés en décembre 2014 se sont poursuivis jusque fin 2016.

L'IRES a été en charge d'un premier ensemble d'analyses : les autres travaux du projet ont notamment porté sur les définitions des messages et réalisation des outils pour la communication en direction des publics cibles. Un état des lieux des connaissances a été réalisé sur les politiques publiques en matière de dépendance, et plus particulièrement sur les politiques en direction ou ayant un impact sur les aidants informels, notamment sur leur emploi, les possibles discriminations rencontrés au travail et les salaires. Un état des lieux a aussi porté sur les personnes aidantes informelles elles-mêmes, en particulier sur les questions de conciliation entre l'emploi et les charges liées au fait d'être aidant et sur les écarts de rémunération entre aidants et non aidants, en examinant particulièrement les dimensions de genre. Un autre travail a porté sur des parcours d'aidant-e-s en s'appuyant sur des interviews collectées par les partenaires du projet. Un dernier travail visait à mettre en avant les pratiques d'entreprises dans ce domaine, pratiques effectives, bonnes ou mauvaises, et pratiques qu'il serait souhaitable de développer. Au final, quatre petits rapports ont été achevés fin 2015. Ces travaux ont été synthétisés et rassemblés en 2016 dans un rapport final intitulé « Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (*gender pay gap*) : prendre en compte le cas des aidantes informelles ». Ils ont servis de base à des travaux de sensibilisation et de communication sur le sujet qui ont été développés par les partenaires de ce projet sous la forme de brochures, flyers, film d'animation, sites internet dédiés dans tous les pays du projet dont la France (www.ldh-france.org/aidantes2016 ; www.aveclesaidants.fr). Plusieurs valorisations du projet au cours desquelles l'IRES a été fortement mobilisé ont eu lieu sous la forme de séminaires : à Paris en mai 2016 (2 communications), à Vienne (Autriche) en octobre 2016, de nouveau à Paris en octobre 2016, au Luxembourg en novembre 2016, et enfin au Comité économique et sociale européen (CESE) à Bruxelles en novembre 2016. Il

est envisagé par les partenaires du projet, outre de poursuivre les valorisations, également de prolonger les travaux si d'autres opportunités se présentent.

2.6. Accès aux droits sociaux, non recours aux prestations et égalité des droits (A. Math) - achevé et en cours

L'enjeu de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, est une question suivie depuis longtemps dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non recours aux prestations sociales ». La question de l'égalité d'accès aux droits sociaux se pose à travers diverses formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, et elle se pose de façon plus aiguë encore dans le contexte de précarisation et de dualisation ou fragmentation du marché du travail.

Antoine Math co-anime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d'une liste d'échange – plus de 600 personnes – travailleurs sociaux, salariés d'associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d'abord un lieu d'échanges et de mutualisation de l'information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l'accès aux droits, sur l'évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l'accès aux droits sociaux des personnes les plus vulnérables, précaires, chômeurs et étrangers.

Lors d'une journée d'étude organisée par le Comede en avril 2016 sur « La défense des droits sociaux par les textes internationaux », il a présenté deux interventions intitulées « Quels textes internationaux utiliser et comment les utiliser ? » et « Minimum vieillesse (Aspa), condition de 10 ans et exportation hors de France. L'intérêt des textes internationaux et notamment des conventions bilatérales de sécurité sociale ». Lors d'une journée d'étude organisée en avril 2016 par l'université Lumière Lyon 2 sur « Le logement des étrangers, un droit en construction », il a présenté une communication intitulée « Les conséquences de la variété des statuts et des situations des étrangers sur l'effectivité des droits économiques et sociaux : l'exemple du droit au logement ». Au 6è congrès de l'Association française d'économie politique (Afep), il a présenté une communication avec Anne Eydoux (CEE) intitulée « Les frontières mouvantes de l'État social. Le cas des travailleurs détachés et de l'accès des étrangers aux *minima* sociaux ».

Deux travaux, dont une ébauche avait été présentée au colloque « La Sécurité sociale : 70 ans d'âge, une idée neuve » organisé par l'université de Bordeaux les 28 et 29 mai 2015 sous la forme d'une communication (« Précarisation du séjour, condition de régularité et accès aux droits sociaux des étrangers»), ont été réalisés et ont fait l'objet de deux publications en 2016 dans le cadre d'un ouvrage collectif.

La précarité du séjour comme instrument de contrôle de l'immigration. Répartition statistique des cartes attribuées aux étrangers depuis 1945

Le premier travail, réalisé avec Alexis Spire (CNRS), vise à objectiver la précarisation du séjour des étrangers, entendue comme l'accentuation de la précarité du droit au séjour des étrangers. Ces derniers sont en effet munis de titres de séjour plus ou moins temporaires, dont le renouvellement est conditionné à l'ordre public, l'occupation d'un travail et/ou la preuve de ressources suffisantes. La précarisation se manifeste, outre sous la forme d'un maintien ou d'un renvoi d'un nombre croissant d'étrangers dans l'irrégularité du séjour, également par une orientation plus fréquente et/ou le maintien pour des durées plus longues des étrangers en situation régulière vers des titres de séjours précaires, des cartes d'un an ou moins voire des documents provisoires, et moins souvent vers des titres

stables, des cartes de résidents 10 ans renouvelables de plein droit. L'étude consiste à aborder l'évolution du statut des étrangers sous l'angle des variations constatées dans la durée de leur titre de séjour ce qui permet de revisiter l'histoire des politiques d'immigration en se plaçant, non pas au niveau des grandes réformes législatives, des discours ou des statistiques sur les flux et stocks d'étrangers, mais au plus près des conditions concrètes de la mise en œuvre de ces politiques. L'indicateur retenu est l'évolution de la part des étrangers ayant un titre de séjour de dix ans (c'est-à-dire procurant une grande sécurité et ne pouvant être qu'exceptionnellement remis en cause), parmi l'ensemble des étrangers autorisés à séjourner en France. L'évolution de cet indicateur, patiemment construit à partir de données collectées dans les archives ou les rapports publics, montre comment la précarité du séjour des étrangers a plus ou moins été entretenue par les représentants de l'État, selon la conjoncture économique et l'évolution du rapport de forces politique. Cette approche permet de distinguer trois grandes périodes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Durant les « Trente Glorieuses », la part des étrangers au statut stable est passée de plus de 60 % au milieu des années 1950 à moins de 40 % au milieu des années 1970, essentiellement en raison du pouvoir discrétionnaire laissé aux préfectures. Les deux décennies suivantes (1975-1993) peuvent être vues, indépendamment du débat public et des réformes passées, comme une période de stabilisation de l'immigration marquée par une hausse de la part des titres de 10 ans, de moins de 40 % au milieu des années 1970 à 85 % ou davantage à partir de 1988. Enfin, les deux dernières décennies (1993-2014) se caractérisent par une précarisation du séjour des étrangers, attestée par la baisse ininterrompue de la part des titres de dix ans. Le processus de précarisation du séjour des étrangers engagé depuis plus de deux décennies a non seulement accru le pouvoir discrétionnaire des agents de préfectures mais il a aussi alourdi leur charge de travail, tout en contribuant à institutionnaliser une politique des guichets très restrictive. Cette double évolution entretient l'insécurité juridique des étrangers et l'illusion qu'ils sont de plus en plus nombreux à se présenter au guichet, justifiant ainsi les propos sur l'invasion. D'où l'idée suggérée de revenir à l'esprit de la loi de 1984 faisant de la carte de dix ans le statut normal des étrangers résidant en France.

Dénis de droits, entraves aux droits, renoncements aux droits. Les conséquences de la précarisation du séjour sur l'accès aux droits économiques et sociaux

Le second travail porte sur les conséquences de cette précarisation du séjour sur l'accès aux droits économiques et sociaux. La plus grande précarisation du droit au séjour des étrangers à partir de 1993 s'est accompagnée de l'introduction, également en 1993, de l'exigence de la régularité de séjour pour l'accès à la quasi-totalité de la protection sociale, avec cependant une définition variable de la régularité d'une prestation à l'autre, certains documents ou titres de séjour ne permettant pas d'ouvrir droit à certaines prestations. Cette double évolution, précarisation du séjour d'un côté, extension et durcissement de la condition de régularité pour accéder aux droits sociaux de l'autre va conduire à l'exclusion de droits sociaux des étrangers en situation irrégulière mais également d'un nombre croissant d'étrangers munis de titres de séjour précaires. Cette exclusion résultant expressément de l'application des textes permet de mettre en évidence les droits sociaux que l'on peut qualifier de « déniés ». Mais, une autre forme d'exclusion, bien que légalement contestable, a également été favorisée par la précarisation du séjour, en matière de prestations sociales mais également en matière d'emploi et de formation, exclusion recouvrant ce que l'on peut qualifier de droits « entravés », les droits qui sont refusés, y compris en infraction avec le droit, du fait de la possession d'un titre de séjour précaire. Enfin, s'ajoutent les renoncements à leurs droits par les étrangers eux-mêmes, lorsque ces derniers s'autocensurent plus ou moins consciemment, intègrent la perception de ce que, compte tenu de la précarité de leur documents de séjours, certains droits ne sont légitimement pas pour eux, ou anticipent que ces droits sont trop difficiles d'accès, ou qu'il est

vain ou risqué de vouloir les exercer. Aux droits déniés et aux droits entravés, il convient ainsi d'ajouter les droits abandonnés, les droits auxquels les personnes ont renoncé, parfait exemple de « non recours ».

3. Formation, distribution et évolution des revenus

Budgets de référence pour participer à la vie sociale (P. Concialdi et A. Math) -

achevé, valorisation et prolongements en cours

Les travaux sur les « budgets de référence », autour de la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage », ont prolongé en 2016 les travaux menés antérieurement entre 2013 et 2015 pour l'ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) et ayant donné lieu à des publications (publication officielle d'un rapport au printemps 2015 ayant servi de support au rapport annuel de l'ONPES publié simultanément).

Dans le cadre d'une convention conclue entre l'IRES et l'UNAF (Union nationale des associations familiales) et bénéficiant également du soutien de l'ONPES, une comparaison approfondie entre les budgets de référence établis par l'ONPES et les budgets types élaborés de longue date par l'UNAF a été réalisée en 2016. Ce projet a débouché sur la publication d'un rapport de recherche en mai 2016. Ce travail vise essentiellement à consolider la méthodologie de chacune de ces deux approches qui reposent chacune sur des choix de principe qui ont leur propre légitimité et leur cohérence.

La comparaison fine des deux budgets a notamment permis d'identifier les produits communs et les produits spécifiques à chacun d'eux et de montrer que l'écart relativement faible entre les deux budgets (moins de 10 % pour un couple avec deux enfants) provient d'un écart significatif sur les produits spécifiques – dont le coût est bien supérieur dans le budget ONPES – compensé en partie par un écart inverse sur les produits communs. Ce résultat reflète la logique propre à chaque budget, la dimension sociale étant par construction plus importante dans le budget ONPES et se traduisant, le plus souvent, par la présence de produits spécifiques. Plus généralement, les choix ou les hypothèses retenus dans chacun des deux budgets révèlent une forte cohérence interne. Enfin, l'analyse a permis d'identifier un certain nombre de questions qui pourraient faire l'objet de quelques approfondissements lors de travaux futurs de l'ONPES, notamment pour valider les différences dans les paniers définis pour les différents membres du ménage.

Le travail sur les budgets de référence a aussi fait l'objet de valorisations, à travers une intervention de Pierre Concialdi à une journée d'études du CSO (Centre de sociologie des organisations).

Au cours de l'année 2017, Pierre Concialdi et Antoine Math poursuivront le travail engagé sur les budgets de référence dans le cadre d'une étude financée par l'ONPES. En association avec les chercheurs du CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), il s'agit d'étendre la construction de budgets de référence à d'autres zones géographiques, en l'occurrence des zones rurales. Dans le cadre de ce projet, la contribution de l'IRES se situe à trois niveaux. Il s'agit, premièrement, d'apporter un appui méthodologique à chaque étape de la recherche visant à établir des budgets de références en zones rurales, deuxièmement à apporter une expertise en ce qui concerne les dépenses dans le domaine de la santé, de la garde des enfants, des cantines et activités périscolaire et, troisièmement, de mobiliser les concepts de « dépenses contraintes » ou de « dépenses pré-engagées » pour analyser et comparer les budgets de référence établis tant dans les « villes moyennes » en 2013-2015 que pour les zones rurales sélectionnées. L'échéance de la recherche se situe fin 2017-début 2018.

Publications

Contribution à des ouvrages collectifs

Concialdi P. (2016), « The Uses of Quantification: Power and Resistance. The Example of Unemployment Statistics », in *The Social Sciences of Quantification - From Politics of Large Numbers to Target-Driven Policies*, Isabelle Bruno, Florence Jany-Catrice & Béatrice Touchelay Editors, Springer.

Delahaie N., Vandekerckhove S., Vincent C. (2016), « Tarif- und Effektivlöhne und die Veränderungen der Tarifvertragssysteme unter den Bedingungen der Eurokrise », *in* Müller T., Schulten T., Van Gyes G. (Hrsg.), *Lohnpolitik unter europäischer »Economic Governance«.* Alternative Strategien für inklusives Wachstum, VSA: Verlag Hamburg.

Math A., Spire A. (2016), « La lente dégradation du statut des étrangers. La preuve par les chiffres », in *Précarisation du séjour, régression des droits*, Gisti, 2016, pp. 49-66.

Math A. (2016), « Les conséquences de la précarisation du séjour sur l'accès aux droits économiques et sociaux », », in *Précarisation du séjour, régression des droits*, Gisti, 2016, pp. 83-91.

Articles

Concialdi P. (2016), « Les travailleurs pauvres », *Cahiers français*, janvier-février 2016, n° 390.

Delahaie N., Vincent C., « Négociations salariales en Europe : dynamiques institutionnelles et stratégies d'acteurs », introduction au dossier CAWIE, *La Revue de l'IRES*, à paraître.

Fagnani J., (2016), Allocations familiales : des évolutions divergentes en France et en Allemagne, *Travail, Genre et Sociétés*, n°35, pp. 15-19.

Fagnani J., Lestrade, B. (2016), « Protection sociale et activité professionnelle des femmes en Allemagne : analyse des récentes mesures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes », *Regards* (*Revue de l'EN3S*), n° 50, décembre, p. 109-117.

Fagnani J. (2016), « *Stabil prekär? Kindertagespflege in Frankreich »*, *In* Schoyerer, G./Weimann-Sandig, N./Klinkhammer, N. (Hrsg.): *Internationale Perspektiven auf Kindertagespflege im System der Kindertagesbetreuung*, Deutsches Jugendinstitut (DJI), München.

Fagnani J. (2016), Analyse et compte-rendu du livre d'Hervé le Bras, *Le pari du FN* (Éditions Autrement, coll. Angles & Reliefs, Paris, 2015), « Hervé le Bras, *Le pari du Front National* », *Revue ¿ Interrogations ?,* n° 23, http://www.revue-interrogations.org/Herve-Le-Bras-Le-pari-du-FN.

Rapports de recherche et documents de travail

Augagneur F., Fagnani, J. (2016), *Quelle leçon tirer du « modèle scandinave » pour la transition écologique ? Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme*, http://www.fondation-nicolas-hulot.org/magazine/quelle-lecon-tirer-du-modele-scandinave-pour-la-transition-ecologique

Delahaie N. (2016), « D'une crise à l'autre : émergence et rupture des pactes sociaux en Irlande », *in* Lerais F. et Rehfledt U. (coord.), *Les pactes sociaux en Europe*, Rapport pour l'Agence d'objectifs UNSA-Éducation.

Concialdi P. (2016), *Les budgets de référence : comparaison des budgets de l'ONPES et de l'UNAF*, Rapport de recherche IRES, n° 04.2016, mai.

Math A., Lerais F. (2016), *Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (*gender pay gap*) : prendre en compte le cas des aidantes informelles*, Rapport de synthèse du projet européen, mai, 52 pages (également en anglais).

Groupe « Emploi et système productif »

Chercheur-e-s : Odile Chagny, Christèle Meilland, Catherine Sauviat
Chercheur-e-s associé-e-s : Michel Husson, Stéphane Jugnot, Claude Serfati

Les travaux du groupe « Emploi » se déploient autour de quatre axes : 1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro ; 2. Les effets de la mondialisation des groupes sur le système productif et le rapport salarial (emploi et modes de rémunération) ; 3. les transformations de l'emploi et du travail liées au numérique (économie collaborative), y compris dans une démarche prospective ; 4. les formes induites de segmentation du marché du travail (inégalités hommes femmes, emploi des jeunes).

En 2016, les travaux sur les régimes salariaux et ceux sur les trajectoires d'emploi et les politiques publiques ont donné lieu à publications. Le travail de recherche sur l'impact de l'insertion des grands groupes français et brésiliens sur le système productif et l'emploi a par ailleurs été initié dans le cadre d'un contrat avec le BIT. Les travaux sur les mutations du salariat dans le cadre de l'évolution du numérique ont été alimentés par le réseau Sharers & Workers mis en place et animé par l'IRES en collaboration avec ASTREES. Ces initiatives et travaux font l'objet d'une veille spécifique sur un site *ad hoc*.

1. Effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro

1.1. Régimes salariaux et convergences des performances productives dans l'Union économique et monétaire (O. Chagny, M. Husson) - en cours

Les travaux engagés en 2014-2015 autour des réflexions sur la détermination des régimes salariaux au sein de la zone euro vont se poursuivre dans le cadre du nouveau projet CAWIE 3, conduit en consortium avec des instituts européens partenaires dans le cadre du réseau TURI (dont notamment le WSI allemand, la Fundación 1° de Mayo espagnole, l'université de Louvain).

Fondamentalement, ces travaux visent à réfléchir à ce que pourrait être une « règle salariale optimale » pour la zone euro qui permettrait de sortir de la crise sans recourir à des dévaluations internes successives, lourdes d'effets récessifs et de nouvelles divergences entre pays. Les travaux vont se poursuivre en approfondissant la dimension sectorielle d'analyse des rapports entre salaire et productivité du travail.

En 2016, les travaux antérieurs ont donné lieu à une nouvelle publication en allemand (traduction de l'ouvrage *Lohnpolitik unter europäischer Economic Governance*, aux éditions VSA.

1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises (N. Delahaie, C. Sauviat) - achevé, en cours de valorisation

N. Delahaie et C. Sauviat, en collaboration avec une équipe du Centre d'économie de la Sorbonne, (CES, université de Paris 1), ont poursuivi la valorisation de la recherche collective (coordonnée par Coralie Perez et Nadine Thévenot, CES) menée entre 2012 et 2014 dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la Dares portant sur la réalisation

de post-enquêtes à l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) 2010-2011. L'année 2016 a donné lieu à une intervention de N. Delahaie et de C. Sauviat sur les modes d'ajustement du travail en temps de crise dans le cadre d'une journée d'étude organisée par la CFDT/FGA le 13 octobre 2016 sur le thème de l'emploi et de la négociation d'entreprise en période de crise (voir groupe « Revenus »).

1.3. Effets macro-économiques de la crise (M. Husson) - en cours

Michel Husson a entrepris une étude des effets de la crise sur le fonctionnement des marchés du travail dans la zone euro. Elle cherche à éclairer deux questions : la crise (et les politiques qu'elle a suscitées) conduit-elle à une inflexion durable des principales tendances ? Les processus de divergence entre les pays de la zone euro sont-ils en train de s'aggraver ou de se résorber ? Cette recherche a donné lieu à une première contribution sous la forme d'un article à paraître dans la *Chronique internationale de l'IRES*.

Les mutations de l'emploi, du travail et du système productif

2.1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national (C. Sauviat, C. Serfati) - en cours

A la suite de l'analyse des problèmes de compétitivité de l'industrie française (*cf*. Rapport d'activité 2013), nous avons examiné dans le cadre d'un article paru dans *La Revue de l'IRES* la place centrale occupée par les groupes dans l'économie française et notamment l'omniprésence des sociétés du CAC 40 dans le commerce extérieur français (exportations et importations), et dans les investissements directs étrangers (IDE). La forme prédominante des groupes, la centralisation du pouvoir des directions et le rôle accru des sièges sociaux ont favorisé l'intrusion et la consolidation de puissantes logiques financières. Cette évolution est allée de pair avec l'intensification de leur internationalisation et leur intégration toujours plus poussée dans le cadre de chaines de valeur mondiale.

Le travail sur les effets conjugués des stratégies de financiarisation et d'internationalisation des groupes français et de leurs impacts sur l'emploi et le tissu industriel s'est poursuivi en 2016, dans le cadre d'un contrat de recherche passé avec le département de la recherche de l'OIT. L'étude a pour objectif d'étudier, dans une perspective comparative, l'impact de l'insertion des grands groupes industriels français et brésiliens dans les chaines d'approvisionnement mondiales sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et leurs enjeux en termes de politique publique. Elle prend appui sur l'étude de deux secteurs industriels qui jouent un rôle majeur dans l'économie des deux pays : l'industrie aéronautique, et l'industrie automobile. Cette recherche est menée en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'institut d'économie de l'université de Campinas au Brésil (Instituto de Economía de l'UNICAMP) [6]. Elle a abouti à la réalisation d'un premier rapport d'étape rendu fin novembre 2016, qui comprend une recension de la littérature académique sur les chaines de valeur mondiales, puis une analyse en termes d'économie industrielle internationale de la situation de l'industrie aéronautique et de l'automobile dans les deux pays et de leurs impacts sur l'emploi. Une seconde étape de la recherche sera poursuivie en 2017. Elle consistera à affiner l'analyse en exploitant plusieurs bases de données (commerce international et emploi) et en développant un certain nombre d'hypothèses de travail et d'axes de recherche suite au rapport d'étape. Cette phase du travail se fera aussi à partir d'une quarantaine d'entretiens en France et au Brésil

6. C. Hiratuka et F. Sarti, tous deux professeurs à l'Institut d'économie de l'université de Campinas et chercheurs au Centre d'économie industrielle et de technologie (université de Campinas), R. Borghi, Doctorant à l'université de Cambridge (Royaume-Uni), titulaire d'un Master en économie de l'Institut d'économie de l'université de Campinas et M. J. Barbieri Ferreira, Professeur à l'École de Sciences appliquées (université de Campinas), Coordinateur au laboratoire d'études sur les industries aéronautique et de défense et chercheur au Centre d'économie industrielle et de technologie (université de Campinas).

à réaliser auprès de responsables des associations professionnelles de l'industrie aéronautique et automobile, de responsables d'entreprise dans les deux secteurs concernés (tant au niveau des donneurs d'ordre que de leurs fournisseurs de rang 1,2 voire plus) ainsi que de responsables syndicaux d'entreprise.

2.2. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés (N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati) - en projet

Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés s'illustre depuis les années 1980 par une déformation du partage de la valeur ajoutée aux dépens de ces derniers. Ce conflit traditionnel se double depuis deux décennies d'un autre type de conflit de répartition, cette fois-ci interne à l'entreprise, marqué par une envolée notable des hauts salaires. L'analyse portera sur les modalités différenciées de l'individualisation des rémunérations selon les catégories de salariés (stock-options pour les uns, épargne salariale pour les autres), leurs effets sur la dispersion de rémunération au sein entreprises et sur la productivité du travail.

Ce thème fait l'objet d'une veille analytique et d'échanges de l'équipe avec d'éventuels partenaires, ayant pour objectif de pouvoir formuler une proposition de recherche dans un cadre contractuel.

2.3. Les mutations de l'emploi et du salariat : l'économie collaborative et numérique (O. Chagny, J. Baudrillard, G.Heintz) - achevé, en cours, projet

Les travaux se développent dans trois directions : la coordination et l'animation du réseau Sharers & Workers, la réalisation d'une étude dans le cadre d'une agence d'objectif pour l'UNSA (à venir), la préparation d'une journée d'étude avec l'IRT d'Aix (en collaboration avec Secafi).

Le réseau Sharers & Workers (*O. Chagny, J. Baudrillard, G. Heintz)*

Le réseau Sharers & Workers a été lancé au printemps 2015 par l'IRES et ASTREES « Atelier social du futur ». Y sont associés : le pôle de compétitivité Cap Digital, la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération), Ouishare, l'Institut de l'Iconomie, le Campus Fonderie de l'Image, la P2P Foundation.

Sharers & Workers s'intéresse aux transformations du travail dans l'économie collaborative liée au numérique. L'ambition est de contribuer à apporter un éclairage sur les transformations dont l'économie collaborative liée au numérique est, *via* les mutations des modèles d'affaires, porteuse en termes de recomposition du travail et du dialogue social.

L'année 2015 a permis de concevoir et de programmer le premier événement de Sharers & Workers, qui s'est tenu le 14 janvier 2016, et a constitué le lancement du réseau.

L'année 2016 a vu la tenue et l'organisation de trois autres événements :

- Une journée organisée en partenariat avec France Stratégie le 8 juillet, autour de la question « faire collectif à l'heure du numérique ». Cet événement va donner lieu à la publication d'une note d'analyse de France Stratégie (en cours). Soixante participants étaient présents.
- Un événement à dimension territoriale organisé en partenariat avec Zinc cultures du numérique à Marseille, le 15 septembre 2015. Quatre-vingt participants étaient présents.
- Un événement organisé en partenariat avec France Stratégie 7 décembre 2016 autour du Rapport de l'IGAS sur les plateformes collaboratives. Soixante participants étaient présents. Cet événement va faire l'objet d'une publication propre de la part de Sharers & Workers, avec des suites visant à organiser des groupes de travail autour des recommandations.

En complément de ce versant participatif, Sharers & Workers alimente et met à disposition sur son site des contenus amenés à s'enrichir. Le site internet sharersandworkers.net propose une bibliographie thématique commentée et des vidéos pour favoriser l'appropriation de différents sujets par ses visiteurs, les participants aux événements, etc. Les thèmes choisis correspondent aux angles de réflexion portés par la démarche : modèles d'affaires et partage de la valeur, modalités du travail, compétences, relation de travail, lieux et territoires du travail, protections des travailleurs, initiatives syndicales et d'organisation des travailleurs. Une veille régulière permet d'alimenter l'ensemble de ces rubriques

Par ailleurs, l'année 2016 a donné lieu à la participation à de nombreuses manifestations et animations de tables rondes et a nourri les réseaux sociaux : twitter avec @SandW2016 et facebook avec facebook.com/sharersandworkers/.

L'année 2017 va être centrée sur la production de contenu : note d'analyse France Stratégie, newsletter, capitalisation de la journée du 7 décembre, ainsi que sur l'organisation de deux événements : l'un à dimension internationale (collaboration envisagée avec l'ETUI), l'autre sur la dimension « genre » (collaboration avec Lasaire).

L'impact du numérique sur le travail : une entrée sectorielle et un regard syndical (O. Chagny, N. Farvaque (Orseu)) - *projet*

La démarche de recherche proposée dans le cadre de l'agence d'objectif UNSA vise à contribuer à la compréhension des impacts du numérique au travers de la réalisation d'une étude basée sur des enquêtes de terrain de nature qualitative, privilégiant une entrée sectorielle et métiers.

L'étude sera centrée sur quatre secteurs d'intérêt, à choisir parmi les secteurs suivants : transport, éducation, administration publique, banques-assurance, presse-média. Le choix des secteurs sera également lié à la capacité d'approcher les terrains d'étude. Il s'agira de discuter de l'opportunité d'inclure des secteurs plus industriels (manufacturier, ou utilities). L'analyse se basera sur des enquêtes monographiques mobilisant des jeux d'entretiens auprès d'interlocuteurs clef dans les entreprises identifiées : IRP, membres de la direction dans les services directement concernés (digital, stratégie, RH). Les enquêtes monographiques seraient complétées par une analyse prospective sectorielle, et par des entretiens auprès des acteurs des branches (syndicaux, patronaux).

L'étude se déroulerait sur 18 mois, avec un démarrage prévu au début de l'année 2017.

Journée d'étude IRT d'Aix-Marseille. L'impact de la transformation numérique : quels effets sur la qualité de vie au travail (O. Chagny) - *projet*

L'IRES co-organise avec l'IRT d'Aix Marseille et le cabinet Secafi une journée d'études qui aura lieu le 11 mai prochain autour de la question de l'impact de la transition du numérique sur les effets de qualité de la vie au travail et la charge de travail. Public visé ; représentants du personnel (délégués du personnel, membres élus du CHSCT et des comités d'établissement), DRH, Inspecteurs/Contrôleurs du travail, médecins du travail, etc.)

3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail

3.1. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes (C. Meilland) - achevé

Le thème des inégalités hommes-femmes dans la crise avait fait l'objet en 2015 de la coordination d'un numéro spécial de la *Chronique internationale* sur la conciliation vie familiale – vie professionnelle dans différents pays de l'OCDE (*cf*. Rapport d'activité 2015). Ce numéro spécial a été valorisé en 2016 dans le cadre des Entretiens de l'IRES (12 février 2016 à la Gie Agirc-Arrco), qui a associé des chercheurs et des responsables

syndicaux dans le cadre de deux sessions thématiques. Les échanges ont été nourris de travaux publiés dans le numéro spécial ainsi que de résultats d'études et de recherches réalisées à la demande des organisations syndicales (Agence d'objectifs de l'IRES). Ce travail pourra être poursuivi en 2017 à travers l'analyse des instruments de conciliation dans deux pays du Sud ne figurant pas dans le numéro spécial, à savoir l'Espagne et l'Italie.

3.2. « Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action » (C. Meilland) - achevé

Les travaux sur les « trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action », initiés en 2012 *via* la mise en place d'un séminaire de recherche animé, proposé et porté par des chercheurs de sept laboratoires de recherche (CEE, LEST, LEST, IDHE.S, IRES, IRISSO, Printemps), ont donné lieu en 2016 à la publication de deux ouvrages que des chercheur(e) s de trois institutions (l'IRISSO, le CEE et l'IRES) se sont chargés de coordonner. L'un, *Accompagner vers l'emploi. Quand les dispositifs publics se mettent en action*, sous la direction de Christèle Meilland (IRES) et François Sarfati (CEE), est centré sur la manière dont les dispositifs en action participent à l'accompagnement vers l'emploi. Il s'est agi d'analyser le contenu diversifié des dispositifs d'insertion suivant les catégories auxquelles ils s'adressent et les configurations sociales dans lesquelles ils prennent place, les pratiques des intermédiaires de l'emploi en charge de leurs déploiements, ainsi que les modes d'investissements contradictoires des dispositifs par leurs bénéficiaires potentiels. L'autre, *Outiller les parcours professionnels. Quand les dispositifs publics se mettent en action*, est codirigé par Sophie Bernard, Dominique Méda et Michèle Tallard, toutes trois membres de l'IRISSO. Il traite des effets de dispositifs sur le travail, les carrières et les identités professionnelles et s'interroge sur la manière dont les processus inscrits dans les identités collectives au travail influencent tant les modes de mise en œuvre que les modes d'appropriation des dispositifs. Au-delà des angles d'attaque différenciés des dispositifs qui les structurent, l'*emploi* pour le premier, le *travail* pour le second, les textes présentés dans les deux volumes édités de concert invitent à interroger l'action publique sous un nouvel angle. Parce que les auteurs ne supposent pas ex ante que les dispositifs descendent des concepteurs vers les destinataires en passant par les professionnels qui les mettent en œuvre de manière neutre, ils se mettent en situation de démontrer que les acteurs à tous les niveaux agissent avec le dispositif autant qu'ils sont agis par le dispositif ou qu'ils n'agissent sur le dispositif.

3.3. Insertion des jeunes sur le marché du travail (S. Jugnot) - en cours

Le centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) prépare un ouvrage « grand public » sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail à l'issue de leur formation initiale. Son objectif est de valoriser les apports des enquêtes « générations » portant sur les trajectoires scolaires et les premières années dans la vie active des jeunes. Différentes thématiques seront abordées, constituant autant de chapitres de l'ouvrage. La présente contribution, proposée avec Claude Minni (Dares), portera sur le lien entre la situation conjoncturelle et les conditions d'insertion initiale des jeunes. Il s'agira davantage d'une synthèse de résultats disponibles, avec quelques données actualisées, plutôt que d'un travail recherche.

3.4. Analyse rétrospective des débats français sur les statistiques « ethniques », en lien avec la question de la mesure des discriminations (S. Jugnot) - achevé

Ce travail a été réalisé pour contribuer au colloque organisé le 29 juin 2016 par l'Insee et l'IGPDE pour les 70 ans de l'Insee, sur le thème « Histoire aujourd'hui, statistiques demain : regards croisés sur la production et l'usage des statistique ». Cette contribution

revient sur près de vingt-cinq ans de débats, depuis la controverse initiée dans les années 1990 à la suite de l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale (MGIS), réalisée par l'Insee et l'Ined, jusqu'aux débats des années 2008-2009, autours du comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations (COMEDD). Elle souligne le rôle majeur joué par les chercheurs, notamment autour de l'Ined, dans ses débats. Elle revient également sur le sens des termes et les apories méthodologiques que ce type d'approches rencontre. Cette contribution a fait l'objet d'une publication dans la série *Document de travail de l'IRES* (n°1.2016).

4. Analyse de la situation économique et sociale (O. Chagny) - *en cours*

L'abonnement à la base de données Macrobonds a permis d'investir dans la mise à disposition d'indicateurs pour le prochain site internet de l'IRES. Dans ce cadre, un effort a été déployé pour permettre aux Organisations syndicales (OS) membres de l'IRES de disposer d'indicateurs économiques et sociaux, sur une base régulière. A l'heure actuelle, deux OS ont recours à cette mise à disposition :

- La CFE CGC, avec la fourniture sur une base mensuelle d'un fichier d'indicateurs de nature plutôt conjoncturelle ;
- La CGT, avec la constitution d'une base de données couvrant un large panel de thèmes (économie, entreprises, financement de l'économie, financiarisation de l'économie, inégalités et pauvreté, salaires et pouvoir d'achat, services et finances publiques, travail emploi et formation professionnelle). Une mise à disposition sur une base mensuelle des données actualisées est aussi prévue à compter du début 2017.

En 2017, les travaux de conjoncture seront poursuivis en 2017, y compris en lien avec la mise en place du nouveau site.

De nouveaux produits seront mis à disposition :

- Des notes d'éclairage ayant vocation à accueillir des contributions s'inscrivant dans une démarche de décryptage et de pédagogie. Les contenus prévus sont très divers : résumé d'une production de chercheurs de l'IRES, contribution *ad hoc* sur un débat social en cours, décryptage d'un chiffre, note de conjoncture, etc.;
- Des « tableaux de bord » rassemblant des données chiffrées sous forme graphique et de fichiers excel. Il s'agit à la fois de diffuser autrement de l'information sur les thèmes d'étude de l'IRES, mais aussi de renforcer la présence de l'IRES sur les enjeux de décryptage des grands enjeux économiques.

Publications

Contribution à des ouvrages collectifs

Chagny O., Husson M. (2016), « Auf der Suche nach dem optimalen Lohnregime für die Eurozone », *in* G. Van Gyes, T. Schulten (eds), *Lohnpolitik unter europäischer Economic Governance*, ETUI VSA.

Meilland C., Sarfati F. (coord. par) (2016), *Accompagner vers l'emploi. Quand les dispositifs se mettent en action*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, collection « Travail et société », vol. 82, 273 p.

Bernard F., Méda D., Meilland C., Sarfati F., Tallard M. (2016), *« Avant-propos », Outiller les parcours professionnels. Quand les dispositifs publics se mettent en action*, Bruxelles, Peter Lang, collection « Travail et société », vol. 81, 286 p.

Articles

Chagny O., Le Bayon S. (2016), « Les effets inattendus de l'introduction du salaire minimum en Allemagne », *Revue en ligne Metis*, octobre.

Chagny O., Le Bayon S. (2016), « Quel premier bilan tirer de l'introduction du salaire minimum en Allemagne ? », *Blog de l'OFCE*, juillet.

Chagny O. (2016), « Et le travail dans tout ça ? », *Metis Correspondance européenne du travail*, juin.

Husson M. (2016), « Marché du travail : la rigidité n'est pas l'ennemie de l'emploi », *AlterEcoPlus*, 10 mars.

Husson M. (2016), « Temps de travail : et si on remettait les pendules à l'heure ? », entretien avec Mohammed Oussedik, *Nouvelle Vie Ouvrière*, juin.

Husson M. (2016), « Stagnation séculaire ou croissance numérique ? », *Analyses et Documents Économiques,* n°122, juin.

Jugnot S. (2016), « Les débats français sur les statistiques ethniques : un débat sans fin », *Document de travail*, n° 01.2016, IRES.

Sauviat C. (2016), « L'Obamacare, acte II », dans *Les années Obama*, *Problèmes économiques,* n° 3138, septembre.

Sauviat C., Dayan J-L. (2016), « L'ambivalence des performances du marché du travail américain », *Metis Europe*, 5 décembre.

Serfati C. (2015), « The European Integration As a Structural Uneven Process », *Research in Political Economy*, n° 30, pp. 259-297.

Serfati C. (2016), « Las raíces financieras de los grupos industriales mundiales », *Ola financiera*, vol. 9, núm. 24, Mayo-Agosto, pp. 1-42.

Rapports de recherche et documents de travail

Sauviat C., Serfati C. (avec la participation de Hiratuka C., Sarti S., Borghi M. et Barbieri Ferreira M.J.) (2016), *L'impact des chaînes d'approvisionnement mondiales sur les systèmes productifs et l'emploi - Une comparaison France-Brésil des industries aéronautique et automobile*, Rapport d'étape pour le BIT, novembre, 198 p.

Partie II. Autres activités de l'IRES

Chronique internationale de l'IRES

Noélie Delahaie, Julie Baudrillard, Lyubica Curich

Quatre numéros de la *Chronique internationale de l'IRES* sont parus en 2016. Les deux premiers sont des numéros variés, dont l'un comprend un dossier intitulé « La Grèce face à ses créanciers » (deux articles) et l'autre, un dossier composé de trois articles sur l'actualité économique et sociale en Nouvelle-Zélande et en Australie. Le troisième numéro propose un dossier thématique coordonné par Anne Fretel (IRES/Clersé, université de Lille 1), et le dernier est un numéro spécial coordonné par Noélie Delahaie et Stéphane Lequeux (James Cook University, Australie).

Faisant suite aux débats qui ont précédé l'adoption de la loi El Khomri en août 2016, un dossier thématique sur les réformes structurelles du marché du travail a été coordonné par Anne Fretel. Partant du constat que les réformes menées à l'étranger, souvent présentées comme la clef de leur succès et la raison de meilleures performances en matière d'emploi et de chômage, sont fréquemment abordées dans les débats français de manière partielle ou tronquée, l'objectif du dossier est d'apporter des éléments d'information et d'analyse des expériences étrangères et de présenter, lorsque les informations sont disponibles, leurs effets. Le dossier, introduit par un article d'Anne Fretel, est composé de plusieurs articles portant sur les réformes mises en œuvre dans un certain nombre de pays de l'OCDE : ceux qui viennent de renforcer leurs réformes afin d'amorcer une autre régulation (Espagne, Italie et Turquie) ; des pays où la régulation du marché du travail est traditionnellement faible, voire inexistante (États-Unis et Royaume-Uni) ; enfin des pays qui ont engagé des réformes de plusieurs années et qui en gèrent aujourd'hui les conséquences (Allemagne, Danemark et Pays-Bas). Deux articles transversaux complètent ce dossier, l'un présentant les débats au sein de l'OCDE en matière de réformes structurelles du marché du travail, l'autre proposant un bilan statistique des performances du marché du travail en Europe. Initialement prévue fin 2016, la parution de ce dossier thématique (n° 155) aura lieu en février 2017.

Le numéro spécial est consacré aux évolutions récentes des relations professionnelles en Asie Sud-Est, zone jusqu'alors jamais couverte par la *Chronique internationale de l'IRES* (à l'exception de Singapour). Bien que l'Asie du Sud-Est suscite une attention croissante des chercheurs, il n'existe que peu de publications en français sur cette zone, et de surcroît sur le mouvement syndical. Coordonné par Noélie Delahaie et Stéphane Lequeux, ce numéro est composé d'un article introductif et de monographies nationales (Chine, Singapour, Vietnam, Philippines, Taïwan, Indonésie, Thaïlande et Malaisie). Pour éclairer les débats nationaux, trois axes de recherche complémentaires sont développés dans ce numéro : la résurgence des mouvements sociaux et des luttes syndicales ; les bas salaires et les salaires *minima* ; les travailleurs migrants et le poids du travail informel. La sortie du numéro spécial (n° 156) est envisagée pour mars-avril 2017.

Index des articles publiés dans la Chronique internationale de l'IRES en 2016

Allemagne

Chagny O., Le Bayon S. (2016), « Un premier bilan de l'introduction du salaire minimum », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 132-153.

Kahmann M. (2016), « Accueil des réfugiés : l'hospitalité éclipsée par l'enjeu de réduction des demandes d'asile ? », n° 153, mars, p. 21-40.

Kahmann M., Hege A. (2016), « Employeurs et réfugiés : l'intégration au service d'une stratégie de long terme », n° 154, juin, p. 11-29.

Kerber-Clasen S. (2016), « La nouvelle conflictualité des relations professionnelles dans le secteur de la petite enfance », n° 154, juin, p. 3-10.

Australie et Nouvelle-Zélande

Lequeux S. (2016), « Introduction. Austérité du politique versus politique d'austérité », *in* dossier « Nouvelle Zélande et Australie », juin, n° 154, p. 45-48.

Lequeux S., Ramussen E., Lamm F., Ravenswood K. (2016), « Nouvelle-Zélande. L'austérité du politique : 'Steady as she goes' », *in* dossier « Nouvelle Zélande et Australie », juin, n° 154, p. 49-60.

Lequeux S., Burgess J. (2016), « Australie. La vie après le boom minier, politique d'austérité », juin, n°154, p. 61-71.

Belgique

Caldarini C. (2016), « Citoyenneté européenne : de la libre circulation à la liberté d'expulsion », n° 153, mars, p. 3-20.

Danemark

Meilland C. (2016), « Le modèle de flexicurité : continuité ou rupture ? », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 87-103.

Espagne

Vincent C. (2016), « Dans la crise, des réformes du marché du travail radicales mais au bilan incertain », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 44-56.

États-Unis

Sauviat C. (2016), « Renouvellement des conventions collectives chez les « Big 3 » de l'automobile : l'interruption d'une décennie de concessions salariales », mars, n° 153, p. 66-78.

Sauviat C. (2016), « Flexibilité et performances du marché du travail : une relation équivoque », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 154-171.

Grèce

Husson M. (2016), « L'insoutenable pesanteur de la dette », *in* dossier « La Grèce face à ses créanciers », mars, n° 153, p. 41-53.

Karakioulafis C. (2016), « Un an après l'arrivée de Syriza au pouvoir, des relations professionnelles encore sous pression », *in* dossier « La Grèce face à ses créanciers », mars, n° 153, p. 54-65.

Italie

Rehfeldt U. (2016), « Le « Jobs Act », un nouveau pas vers la flexibilité pour les travailleurs et vers la sécurité pour les employeurs », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 57-70.

Norvège

Jesnes K. (2016), « Modification des règles du contrat de travail temporaire : une rupture avec la tradition de compromis entre gouvernement et syndicats ? », juin, n° 154, p. 30-44.

Pays-Bas

Wierink M. (2016), « Au bout de 20 ans de réformes du marché du travail : l'emploi trop flexible ? », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 104-122.

Royaume-Uni

Freyssinet J. (2016), « Les contrats « zéro heure » : un idéal de flexibilité ? », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 123-131.

Turquie

Aslan G. (2016), « Flexibiliser pour structurer le marché du travail », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 71-86.

Europe / International

Fretel A. (2016), « Réformes du marché du travail : que disent les « exemples » étrangers ? », introduction au dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 3-25.

Janssen R. (2016), « Stratégie de l'emploi en temps de crise : un tournant de l'OCDE ? », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 26-43.

Husson M. (2016), « Les multiples empreintes de la crise », *in* dossier thématique « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », septembre, n°155, p. 172-187.

Valorisation des travaux publiés dans la Chronique internationale de l'IRES

Le numéro spécial 2015 « Variations de la conciliation dans quelques pays de l'OCDE », coordonné par Christèle Meilland, a fait l'objet d'une présentation lors des Entretiens de l'IRES le 12 février 2016. La manifestation s'est déroulée au Gie Agirc-Arrco (Paris) autour de deux sessions thématiques introduites par Christèle Meilland : la première a porté sur la question de la régulation (publique et/ou privée) des politiques de conciliation, la seconde, sur les effets des conditions d'emploi et de travail sur la conciliation. Les échanges ont été nourris non seulement des travaux publiés dans le numéro spécial mais aussi des résultats d'études et recherches réalisées à la demande des organisations syndicales (Agence d'objectifs de l'IRES). 88 participants (syndicalistes, universitaires, experts) ont participé aux débats.

En juin 2017, des travaux regroupés dans le dossier thématique sur les réformes structurelles du marché du travail feront l'objet d'une présentation lors d'une journée d'étude intitulée « Réformes du marché du travail en Europe : quelles logiques, quelles convergences ? » et co-organisée par l'IRES et l'ISST. Les débats seront également nourris des travaux menés par les chercheurs de l'ISST ainsi que des interventions de représentants des organisations syndicales.

La Revue de l'IRES

Solveig Grimault puis Pierre Concialdi, Julie Baudrillard, Lyubica Curich

Au cours de l'année 2016, un changement est intervenu dans l'équipe éditoriale. Solveig Grimault a cessé d'exercer les fonctions de rédactrice en chef de la revue au début du printemps et Pierre Concialdi a repris cette responsabilité à l'automne. Les autres membres de l'équipe sont restés inchangés, avec Julie Baudrillard pour le secrétariat de rédaction et Lyubica Curich pour le maquettage et la réalisation de la revue.

1. Bilan détaillé des parutions 2016

Malgré ce changement, et grâce au travail accompli par Solveig Grimault, trois publications – dont un numéro double – ont vu le jour en 2016.

Un numéro double (85-86) comporte trois articles variés ainsi qu'un petit dossier thématique sur la conciliation travail-famille, qui propose notamment une mise en perspective de ce thème à partir d'une discussion du concept d'investissement social. Le numéro suivant rassemble des articles variés ainsi qu'un petit dossier sur l'influence de la loi du 20 août 2008 sur les relations sociales dans les entreprises. Enfin le numéro 88 comporte essentiellement des articles variés.

Revue n° 85-86

« Les exonérations de cotisations sociales patronales : une évaluation à partir d'un modèle de croissance et de rentabilité de la firme », Aziza Garsaa.

« Apprendre le travail : les liens entre le savoir et l'action. Regards ethnographiques sur le travail et la formation pour deux métiers de la petite enfance », Anne-Lise Ulmann.

« De l'influence des conditions pratiques de la négociation collective : le cas d'une entreprise de la restauration de collectivités », Jörg Franke.

« Les effets de l'invitation européenne à agir sur la conciliation emploi-famille : une analyse comparée de la négociation collective en France et au Luxembourg », Delphine Brochard, Carole Blond-Hanten et Fanny Robert.

« Temps de travail, charge de travail et articulation emploi-famille : enjeux pour les milieux syndicaux », Diane-Gabrielle Tremblay.

« Mettre en perspective la perspective d'investissement social », Chantal Nicole-Drancourt.

Revue n° 87

« Exonérations, exemptions et dépenses fiscales : quels coûts pour la protection sociale ? », Michaël Zemmour.

« Inégalités de retraite entre les hommes et les femmes dans le privé et le public : une analyse des distributions », Carole Bonnet, Dominique Meurs et Benoît Rapoport.

« Les origines de l'OIT (1890-1950) : élaboration et premières expérimentations d'un modèle d'"Europe sociale" », Nadjib Souamaa.

Dossier : « L'influence de la loi du 20 août 2008 sur les relations sociales dans les entreprises ».

- « Introduction », Christian Dufour, Adelheid Hege, Marcus Kahmann et Josépha Dirringer.
- « La loi du 20 août 2008 et les fondements de la représentation syndicale », Adelheid Hege, Christian Dufour et Marcus Kahmann.
- « L'esprit du dialogue social : de la loi du 20 août 2008 aux accords collectifs relatifs au droit syndical et à la représentation des salariés », Josépha Dirringer.

Revue n° 88

« Sécuriser les intérimaires sans toucher au CDI ? La création négociée du CDI intérimaire », François Sarfati et Claire Vivés.

« Émergence et évolutions de la prévention dans les politiques de la vieillesse », Stéphane Alvarez.

« Chômage partiel, outil partial ? Comparer le chômage partiel en Allemagne et en France », Hadrien Clouet.

« Le "tripartisme de légitimation politique" ou la face (post-) démocratique des "capitalismes dépendants" : le cas de la Bulgarie et de la Roumanie », Violaine Delteil.

« Mobiliser les employés de Walmart malgré les discours et pratiques du géant de la distribution : UFCW et Our Walmart face à 50 ans d'antisyndicalisme », Mathieu Hocquelet.

2. Programmation 2017 et politique éditoriale

La programmation des numéros à paraître en 2017 est déjà engagée. Deux numéros variés et un numéro double thématique sont aujourd'hui en cours de constitution.

Le premier numéro à paraître comporte deux articles variés ainsi qu'un petit dossier valorisant une partie du travail réalisé dans le cadre du projet de recherche européen CAWIE (voir groupes « Relations professionnelles » et « Revenus »). Le second numéro à paraître comporte également des articles variés.

Le numéro suivant, dont la parution est prévue à l'automne, est un numéro double spécial qui reprend un certain nombre de contributions présentées au cours d'une journée d'études SEPOSA (Séminaire d'économie politique de la santé) organisée en novembre dernier sur le thème : « Crise économique et santé : un renouvellement de l'évaluation des politiques publiques ? ». Il devrait intégrer également plusieurs articles non présentés à cette journée mais relatifs au même thème.

Enfin, la perspective est également de publier un numéro thématique sur le dialogue social territorial à partir d'un certain nombre de contributions présentées aux journées de l'AES (Association d'économie sociale) en septembre dernier. La construction de ce dossier se situe aujourd'hui à un stade préliminaire.

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'IRES.

Refonte du site internet de l'IRES

Responsable : Odile Chagny

Le site internet de l'IRES a continué de donner lieu à un travail important de refonte qui aboutira au premier trimestre de l'année. Cette refonte permettra de mieux valoriser les travaux de l'IRES (publications courantes, communications des chercheurs, et travaux de l'Agence d'objectifs). Le nouveau site mettra aussi de nouveaux supports (bases de données, petites notes courtes) à disposition visant à renforcer la présence de l'IRES, et mettre à disposition des outils visant à éclairer et décrypter les grands enjeux impactant l'emploi, le travail, les salaires et les relations professionnelles.

Le projet a été lancé mi 2014. Durant le second semestre 2014, le travail a porté sur la définition du zoning (de l'architecture du site), de la charte graphique et visuelle des pages du futur site. A compter du début 2015, le projet est passé dans une phase de développement et d'intégration. Le projet est interactif : il est piloté par un comité retreint, mais les grandes étapes et arbitrages font l'objet de discussion et de validation auprès de l'équipe (chercheurs et conseillers techniques), ainsi que devant le Bureau de l'IRES. Le projet est piloté par Odile Chagny. Le comité restreint se compose de : Frédéric Lerais, Benoit Robin, Julie Baudrillard, Ménéhould Pelletier-Doisy, Lyubica Curich.

Le nouveau site a vocation, tout comme l'actuel, à permettre l'accès à la production de l'IRES, à accéder à l'ensemble de ses ressources, à présenter l'IRES. Mais le projet s'inscrit aussi dans une dynamique de rayonnement, de plus forte visibilité et lisibilité auprès des publics très variés de l'IRES. L'objectif est de communiquer différemment sur les activités et le rôle de l'IRES, de communiquer davantage sur ses recherches et champs d'expertise, afin de mettre en valeur son importance auprès des pouvoirs publics et du monde de la recherche dans son ensemble, de s'inscrire dans une logique d'éclairage des débats.

Une nouvelle architecture et de nouveaux produits sont prévus à cet effet.

- Le nouveau site prévoit différentes « portes d'entrée » : par un menu thématique pour ceux qui sont à la recherche d'information sur les différents champs d'étude de l'IRES, par un menu plus «institutionnel pour les visiteurs qui cherchent à connaître l'IRES, à avoir accès directement à sa production et à ses ressources.
- Une porte d'entrée dynamique est créée, avec une rubrique « actualité » qui rendra compte de l'activité de l'IRES, de ses réseaux, de sa production. La dimension « responsive » (disponible sous différents formats) et réseaux sociaux du site sera renforcée.
- De nouveaux produits seront mis à disposition :
  - des notes d'éclairage ayant vocation à accueillir des contributions s'inscrivant dans une démarche de décryptage et de pédagogie. Les contenus prévus sont très divers : résumé d'une production de chercheurs de l'IRES, contribution *ad hoc* sur un débat en cours, décryptage d'un chiffre, note de conjoncture, etc.;

- des « tableaux de bord » rassemblant des données chiffrées sous forme graphique et de fichiers excel. Il s'agit à la fois de diffuser autrement de l'information sur les thèmes d'étude de l'IRES, mais aussi de renforcer la présence de l'IRES sur les enjeux de décryptage des grands enjeux économiques.

- Pour favoriser le rayonnement du site, un travail important est aussi effectué pour renforcer l'ergonomie du site : charte graphique d'ensemble, possibilité d'accès aux articles en version html et pas seulement pdf, amélioration des moteurs de recherche, etc.

Dans le cadre de la refonte, une nouvelle lettre électronique verra le jour. Elle remplacera la lettre actuelle de l'IRES dont la parution s'est arrêtée au numéro 101.

Journées et Séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES

Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles

Le Séminaire international de l'IRES, animé par Udo Rehfeldt, a organisé les séances suivantes en 2016 :

- Les pactes sociaux en Belgique, texte de Jean Faniel (CRISP, Bruxelles) discutant : Philippe Pochet (ETUI, Bruxelles).
- La concertation tripartite en Bulgarie et Roumanie texte de Violaine Delteil (université Paris III), discutante : Slavina Spasova (OSE/université Libre de Bruxelles) ; le texte a été publié dans *La Revue de l'IRES* (N° 88, 2016).
- Les pactes sociaux Pays-Bas *, texte de Marie Wierink, discutant: Jan Cremers (université de Tilburg).
- Les pactes sociaux Suède *, texte d'Annie Jolivet (CEE), discutant : Yohann Aucante (EHESS).
- Les pactes sociaux en Irlande *, texte de Noélie Delahaye, discutant : Udo Rehfeldt.
- Les pactes sociaux en Allemagne *, texte d'Udo Rehfeldt, discutant : Peter Tergeist (ex-OCDE).
- Les pactes sociaux : analyse comparative *, texte d'Udo Rehfeldt, discutant : Mimmo Carrieri (université La Sapienza, Rome).
- Journée d'études sur la décentralisation de la négociation collective et les stratégies syndicales en Europe, organisée en coopération avec le projet DECOBA (« Decentralization of Collective Bargaining During the Years of Crisis in Europe », voir groupe « Relations professionnelles » 2.2.), programme :
  - Salvo Leonardi (Fondation Di Vittorio, Rome) : Présentation du projet DECOBA.
  - Maarten van Klaveren (université d'Amsterdam) : Évolution récente de la négociation collective dans l'industrie métallurgique en Europe.
  - Mimmo Carrieri (université La Sapienza, Rome): La décentralisation de la négociation collective en Italie.
  - Fernando Rocha (Fondation 1° de Mayo, Madrid): L'impact de la réforme de 2012 sur la négociation collective en Espagne.
  - Reinhard Bispinck (WSI-HBS, Düsseldorf) : La décentralisation de la négociation collective en Allemagne.
  - Table ronde sur les stratégies et pratiques syndicales de la négociation collective en France, avec Sébastien Dupuch (Force Ouvrière), Odile Denis (FGMM-CFDT), Rollin Cérol (CGT Commerce et Services).
  - Conclusions : Esther Lynch (CES).

* Texte élaboré dans le cadre du projet sur les pactes sociaux (voir groupe « Relations professionnelles ».

Programme 2017 :

- Les relations collectives de travail dans l'organisation en réseau : Le cas de l'aide à domicile au Québec, texte de Louise Boivin (université du Québec en Outaouais).
- Les réformes du marché du travail : quelques cas nationaux du dossier thématique de la *Chronique internationale de l'IRES,* n° 155.
- Journée d'études sur les accords-cadres internationaux, en coopération avec le projet EURIDE (voir groupe « Relations professionnelles » 3.1.).

Séminaire des relations professionnelles (RT18, IRES).

Séminaire Anact Entreprise & personnel-université de Paris Dauphine Crepa-IRES sur les questions de conditions de travail.

Journée IRT – Aix - Impact de la transformation numérique (mai).

Séminaire IRES-UVSQ (16 mai).

- Expertise et savoirs dans les processus de construction, de mise en œuvre et d'évaluation des réformes de retraite.

Séminaire ISST sur les réformes du marché du travail (29 juin).

Le Centre de documentation

Guillaume Heintz, Ménéhould Pelletier-Doisy, Benoît Robin

Le Centre documentation a poursuivi ses activités avec quelques changements au sein de l'équipe : à la fin du premier semestre 2016, Guillaume Heintz est arrivé en remplacement temporaire de Ménéhould Pelletier-Doisy. Il a comme charge supplémentaire d'apporter un appui à l'élaboration et à l'enrichissement en contenu du futur site web de l'IRES qui devrait être mis en ligne en 2017.

Certains projets ont dû être gelés. C'est le cas, par exemple, du projet en lien avec le Bureau de l'IRES, les Conseillers et les Conseillères techniques des organisations syndicales qui visait à identifier les besoins nouveaux. Ce projet pourrait être relancé cette année pour déboucher sur la possibilité d'accueillir les centres de documentation et ressources des organisations syndicales afin de partager des pratiques, ou des ressources numériques.

Le Centre de documentation travaille en réseaux avec :

- Travail emploi formation (TEF) ;
- Réseaux des acteurs de l'information-documentation ;
- Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS).

L'IRES a maintenu les coopérations, collaborations externes. Les questions d'échanges, de mises en commun voire de mutualisation ou de coopération ou de projet commun avec d'autres centres de documentation ayant des centres d'intérêt et des préoccupations similaires ou proches devraient être renforcées cette année.

Ce devrait être le cas en particulier des coopérations avec le Centre de documentation de l'Institut des sciences sociales du travail – ISST-UFR de l'université Paris I) ainsi qu'avec le Centre de documentation du nouveau Centre d'étude de l'emploi et du travail (CEET). Cela devrait se concrétiser d'abord par la réalisation conjointe de dossiers documentaires thématiques qui pourraient servir pour les préparations des stages de formation syndicale à l'ISST et faire l'objet de valorisation sur le futur nouveau site web de l'IRES.

Au fil des années le fonds documentaire s'enrichit et constitue un patrimoine précieux en termes de ressources d'informations sur les différents champs étudiés au sein de l'équipe de chercheur(e)s de l'IRES : Relations professionnelles, Emploi, Travail, Revenus et protection sociale. On cherchera à valoriser l'originalité de ce patrimoine notamment en termes de mise à disposition des publications de l'ensemble des organisations syndicales. En particulier il faut signaler que l'IRES dispose de toutes les publications syndicales confédérales.

L'accent mis ces dernières années sur le travail de veille électronique va être renforcé pour les autres activités de l'Institut d'une part et d'autre part, pour alimenter le nouveau site web.

Il a été en particulier exprimé également le souhait de bénéficier d'un accès direct aux sommaires des publications. Le Centre de documentation de l'Institut va s'atteler à faire

de nouvelles propositions en la matière et notamment aux fins de mutualiser les flux d'informations.

Recensement des publications « papier » et ouvrages enregistrés dans le fonds documentaire du Centre de documentation de l'Institut de janvier à décembre 2016

Type de supports	Nombre total acquis en 2016	Nombre de publications possédées dans le fonds IRES
Périodiques	820	Pas de stats en raison du volume
Fichiers ou publications numériques	70	1 724
Ouvrages	75	16 822
Brochures	70	
Études syndicales AO	28	

Conventions de recherches en 2016/2017

Thème	Chercher-e-s	Commanditaire-s	Échéances
Pacte social : où, quand, comment, à quelles conditions ?	Udo Rehfeldt, Noélie Delahaie, Catherine Vincent, Odile Chagny	UNSA-Éducation AO	Terminé Décembre 2016
Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (GPG) : prendre en compte le cas des aidantes informelles	Antoine Math	Commission européenne / LDH - Ligue des droits de l'Homme	Terminé Décembre 2016
Le fonctionnement et les activités du Comité d'entreprise	Frédéric Lerais, Udo Rehfeldt, Catherine Sauviat, Catherine Vincent… En partenariat avec Alpha, Orseu, Syndex	Dares avec CGSP France stratégie	Terminé Décembre 2016
Etude comparative budgets de référence	Pierre Concialdi	DREES / ONPES / UNAF	Terminé juin 2016
La participation des salariés	Udo Rehfeldt	ETUI	Terminé et en cours
Engagement des jeunes salariés (AO-CGT)	Marcus Kahmann	AO-CGT	En cours
Les accords transnationaux d'entreprise (EURIDE)	Udo Rehfeldt	Commission européenne	En cours
Décentralisation de la négociation collective (DECOBA)	Udo Rehfeldt, Catherine Vincent	Commission européenne	En cours
Chaines de valeur : comparaison France Brésil	Catherine Sauviat Claude Serfati	BIT	1ère étape terminée
CNEFP : organisation journée d'étude	Solveig Grimault, Catherine Vincent	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels	Terminé

Interventions des chercheurs

Odile Chagny

DGEFP, Village Fonds Social Européen, animation de la séquence : « La transition numérique : demain, quels impacts sur l'emploi et les formes de travail ? » avec Anna Byhobskaya TUAC, Bernard Gazier, Paris 1, Arthur de Grave. Membre fondateur de OuiShare. Vincent Huget co-fondateur de Hopwork. 6 décembre 2016 Paris.

Platform Coop Conference, Building the Cooperative Internet, Participation à la conférence (sur invitation du groupe UP) au titre de Sharers & Workers. New York, 11-13 novembre 2016.

IGAS, Assemblée générale, animation de la table ronde Numérique et Emploi, avec : Stijn Broecke, Économiste, OCDE ; Vincent Huguet, PDG de Hopwork, plateforme de freelances ; Dominique Méda, université Paris Dauphine, Professeure des universités, Directrice de l'Institut de recherches interdisciplinaires en sciences sociales (IRISSO). 18 et 19 octobre 2016.

TURI Annual Conference, Sesimbra, « Approaching Labour Transformation Associated to Digital Economy: Some Lessons from the Sharers & Workers Initiative ». 11-13 Mai 2016, Portugal.

ETUI Big Conference, Shaping the new world, animation du panel 1 « Collaborative Economy and Platform Capitalism », avec A. De Grave, Harald Wiedenhofer, EFFAT, Ronald Janssen, TUAC, Gabriele Bischoff, EESC. 27-28 Juin 2016, Bruxelles.

Trade Union Related Economist Conference Seminar. 1st Trade Union related Economists Conference, « Competitiveness – a Prerequisite for Wellbeing and Convergence in Europe? ». Thursday 22 and Friday 23 September 2016, Vienna.

Stage CGT - FO ISST. Enjeux de la politique salariale en zone euro. 23 février 2016.

Conseil d'orientation pour l'emploi « Conférence internationale « Les réformes des marchés du travail en Europe ». Le cas de l'Allemagne ». 14 mars 2016. Paris.

Comité de suivi des aides publiques aux entreprises et des engagements (COSAPEE), Séance La dispersion des salaires une comparaison France-Allemagne, Sur la base de la note d'analyse France Stratégie. n° 33. 12 avril 2016 , Paris.

IHEPS Cycle 7, « Le rôle des entreprises dans la protection sociale et sa régulation publique en Allemagne ». 14 avril 2016, Paris.

OFCE –CEPII DIW CES IFO Franco-German Conference « German Economy: the Current Account Surplus and Labour Market; New Challenges? », Discussion. 7-8 July 2016, Paris.

Pierre Concialdi

Stage ISST « Rémunération et salaire » pour la CGT-FO. Intervention de Pierre Concialdi : « Les allégements de cotisations sociales et le SMIC ». Bourg-La-Reine, 27 janvier 2016.

Conférence-débat de la Fondafip « Finances publiques et lutte contre la pauvreté ». Intervention de Pierre Concialdi. Paris, 6 avril 2016.

Conférence internationale « Social Security and Economic Development ». Communication de Pierre Concialdi: « Social Security and Economic Development: How Can We Reconcile the Two? ». université du peuple, Pékin, 20-23 septembre 2016.

Conférence-débat organisée par la LDH : « Inégalités et pauvreté : quel avenir pour la solidarité en France ? ». Intervention de Pierre Concialdi. Aix-en-Provence, 27 septembre 2016.

Journée d'études du CSO : « Réguler, conseiller, éduquer ? Comment les politiques publiques encadrent-elles l'argent des ménages ? ». Intervention de Pierre Concialdi : « Les budgets de référence: Méthode, résultats et usages ». Paris, 13 octobre 2016.

Noélie Delahaie

« De la diversité des formes de rémunération à leur négociation », Stage CGT-FO, ISST, Bourg la Reine, janvier 2016.

« D'une crise à l'autre : émergence et rupture des pactes sociaux en Irlande (1987-2009) », Séminaire international de l'IRES, Noisy-le-Grand, mai 2016.

« Politiques de rémunération et modes de négociation salariale », intervention en tant que conférencière invitée par Gérard Podevin, Master 2 EEPMO, université de Rennes 2, juin 2016.

« Négociations salariales : dynamiques institutionnelles et stratégies d'acteur », Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, avec Catherine Vincent, Montréal, Juillet 2016.

Avec Coralie Perez, « Adjustment in Employment and Wages: What Concession Bargaining in Time of Crisis », 37th Annual Conference of the International Working Party on Labour Market Segmentation (IWPLMS), Barcelone, juillet ; 11th ILERA European Regionnal Congress, Milan, septembre 2016.

Avec Coralie Perez, « Quels compromis à l'occasion de la crise ? », Congrès de l'Association Économie Sociale, Lille, Septembre 2016.

Avec Catherine Sauviat, « Modes d'ajustement à la crise : des relations professionnelles sous tensions », présentation d'une recherche collective coordonnée par Coralie Perez et Nadine Thévenot (CES, université Paris 1), journée d'étude organisée par la FGA-CFDT, octobre 2016.

« Quelles pratiques de négociation face à la diversité des politiques de rémunération ? », Stage CGT-FO, ISST, Bourg-la-Reine, décembre 2016.

Anne Fretel

Avec Solveig Grimault : Audition au COE « L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes », 2 février 2016.

Audition IGAS 6SG MAP sur l'« Évaluation de l'offre et de la demande de l'accompagnement social et socio professionnel », 17 mai 2016.

« Comment les entreprises recrutent-elles ? Quel rôle des intermédiaires dans la régulation des transactions ? », Journée régionale de réflexion sur les stratégies de médiation à l'emploi pour les acteurs de la politique de la Ville de la Région Centre - Val de Loire, 20 janvier 2016, Orléans.

Conférence-débat « Lutter contre la pauvreté en favorisant une croissance inclusive en Gironde avec l'Europe », Fabrik'Europe : Lutter contre la pauvreté en Gironde avec l'Europe, hôtel du Département de la Gironde, Bordeaux, 3 juin 2016.

Jacques Freyssinet

Université Paris Dauphine, Séminaire : « Quand les dispositifs publics se mettent en action ». Intervention sur le thème : « Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage et la question de l'évaluation ». 7 octobre 2016.

Journée fédérale cadres FGA-CFDT. Intervention : « Négociations sur l'emploi en période de crise : éléments de comparaison internationale ». 13 octobre 2016.

France Stratégie, « Towards a European Pillar of Social Rights. L'avenir du travail et de la protection sociale ». Participation. 18 octobre 2016.

IHS et CHS XX^{e} siècle, Colloque : « La CGT à l'épreuve des crises – milieu des années 1970-1995 ». Participation. 24-25 novembre 2016.

Région Bourgogne-Franche-Comté, « Conférence du dialogue social régional : orientation, formation et transition professionnelles » (Besançon). Intervention : « Le dialogue social comme réponse possible à la crise ». 29 novembre 2016.

Académie sur le dialogue social et les relations professionnelles (BIT, Turin). Intervention : « Les résultats du dialogue social tripartite ». 1er décembre 2016.

LASAIRE, Séminaire « Anticipation et gestion participative du changement dans les entreprises en période de crise et de mutation technologique » (Conseil économique et social européen, Bruxelles). Participation. 8 décembre 2016.

Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle (CNEFP), Journée d'étude : « Entre politiques paritaires et pratiques de formation, le temps de l'évaluation ». Intervention : « La montée de l'exigence d'évaluation dans le champ des politiques paritaires : une mise en perspective historique ». 14 décembre 2016.

Solveig Grimault

« L'accompagnement personnalisé dans le cadre du Contrat de sécurisation professionnelle », Séminaire ASTREES, 8 septembre 2016, Paris.

« Construire avec le territoire les ressources utiles à un projet professionnel. Quelles stratégies d'accompagnement ? », Journée régionale des acteurs du Service public régional de l'orientation des Pays de la Loire, 22 novembre 2016, La Pommeraye.

Michel Husson

Participation à un débat « Nos salaires coûtent-ils trop cher ? », organisé par le Comité d'entreprise RATP, 2 juin 2016.

Intervention au dialogue économique de l'UIMM, « Quatre questions sur le coût du capital », 25 novembre 2016.

Stéphane Jugnot

« Améliorer la publication mensuelle des statistiques du chômage, quelques éléments de réflexion », audition publique par la commission d'enquête du Sénat sur les chiffres du

chômage du 21 juin 2016 (Rapport n°3, de Philippe Dallier, publié le 4 octobre 2016), Paris.

Intervention à la soirée organisée par l'Afep sur les vertus du pluralisme des idées économiques pour le débat public.

« Les débats français sur les statistiques ethniques dans la confusion des genres », communication au colloque « Histoire aujourd'hui, statistiques demain : regards croisés sur la production et l'usage des statistiques », organisé par l'Insee et l'IGPDE, au Centre de conférence Pierre-Mendès France (ministère des Finances), Paris, 29 juin 2016.

« Quelques enseignements des expérimentations Hirsch », communication à la journée d'études « L'économie : une science expérimentale ? », organisée par l'IRISSO, le 28 novembre 2016, à l'université Paris-Dauphine, Paris.

Participation à la journée d'études « Entre politiques paritaires et pratiques de formation, le temps de l'évaluation », organisée par le CNEFP le 14 décembre 2016 à la Maison de la Mutualité, Paris.

Marcus Kahmann

Intervention au congrès ILERA (International Labour and Employment Relations Association), The future of representation, « Representing and Organizing Young Workers: The Case of the French Trade Union Confederation CGT ». 9 septembre 2016.

Frédéric Lerais

Intervention au séminaire de la DG emploi de la Commission européenne « Impact social de la nouvelle gouvernance européenne ». Bruxelles, 5 février 2016.

Introduction aux Entretiens de l'IRES « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE » à l'Agirc-Arcco, Paris, 12 février 2016.

Intervention au séminaire du Bureau de Paris du BIT « Emploi et questions sociales dans le monde. Tendances 2016 ». Paris, 19 février 2016.

Intervention au séminaire de l'OCDE « Discussion sur les indicateurs de négociation collective ». Paris, 10 juin 2016.

« Le débat sur l'évaluation des 35 heures », séminaire Afep « Citoyen et évaluation ». Paris, 18 octobre 2016.

Introduction du séminaire Decoba. Noisy le Grand, 3 novembre 2016.

Conseil économique et social européen, « Vie active – vie d'aidant : combattre les inégalités de salaire femmes-hommes ». Présentation de l'État des lieux. Bruxelles, 21 novembre 2016.

Forum Franco-Allemand. Intervention « Apport de l'approche S&W pour aborder les effets des plateformes numériques ». Berlin, 9 décembre 2016.

Antoine Math

Audition à l'Assemblée nationale, Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC), Mission d'évaluation sur l'accès aux droits sociaux, 2 février 2016, Paris.

Comité pour la santé des exilés (Comede) et Groupe d'information et de soutien des immigré-e-s (Gisti), journée d'étude « La défense des droits sociaux par les textes internationaux ». Deux interventions : « Quels textes internationaux utiliser et comment les

utiliser ? » ; « Minimum vieillesse (Aspa), condition de 10 ans et exportation hors de France. L'intérêt des textes internationaux et notamment des conventions bilatérales de sécurité sociale ». 4 avril 2016, Paris.

Université Lumière Lyon 2, Journée d'étude « Le logement des étrangers, un droit en construction », Intervention « Les conséquences de la variété des statuts et des situations des étrangers sur l'effectivité des droits économiques et sociaux : l'exemple du droit au logement ». 8 avril 2016, Lyon.

Macif et Ligue des droits de l'Homme, colloque « Etre aidante et active : comment combattre les inégalités de salaire entre hommes et femmes ». Deux communications : « Le *gender pay gap* induit par le rôle d'aidante : un problème réel mais peu visible. Les résultats d'un état des lieux » ; « Réduire le *gender pay gap* induit par le rôle d'aidante. Synthèse des travaux », 24 mai 2016, Paris.

Association française d'économie politique (Afep), 6è congrès « La frontière en économie », Communication (avec Anne Eydoux, CEE) : « Les frontières mouvantes de l'État social. Le cas des travailleurs détachés et de l'accès des étrangers aux *minima* sociaux ». Mulhouse 4-6 juillet 2016.

Université Rennes, ISSTO, Formation à l'intention de syndicalistes, « Droit social européen : de quoi parle-t-on ? ». Intervention : « Libre prestation de service et travailleurs détachés : quels risques pour les normes sociales ? ». 22 septembre 2016, Angers.

Mairie de Montreuil, Table-ronde « Perdus entre deux rives : les chibanis oubliés ». Intervention sur la situation économique et sociale et l'accès aux droits sociaux des immigrés âgés. 3 octobre 2016, Montreuil.

Ligue des droits de l'Homme, séminaire « Vie active – vie d'aidant. Combattre les inégalités de salaire femmes-hommes ». Communication: « Un état des lieux européen ». 8 octobre 2016, Paris.

Ligue autrichienne des droits de l'Homme (Österreichische Liga für Menschenrechte), Séminaire transnational « Agir contre les écarts des salaire femmes et hommes ». Communication « Agir contre les écarts de salaire Femmes/Hommes : prendre en compte le cas des aidantes informelles ». 20 octobre 2016, Vienne (Autriche).

Action Luxembourg Ouvert et Solidaire (ALOS-LDH), Séminaire « La situation des aidants informels : un enjeu de la politique des entreprises et de la réforme de l'Assurance dépendance au Luxembourg ». Intervention: « Le *gender pay gap*' induit par le rôle d'aidante : quelles réalités ? ». 11 novembre 2016, Luxembourg.

Séminaire d'Économie Politique de la Santé (SEPOSA), Journée d'étude « Austérité et santé ». Communication « Les effets des politiques d'austérité en Europe sur les services publics de santé ». 18 novembre 2016, Paris.

Christèle Meilland

« La conciliation vie familiale-vie professionnelle : comparaison et expérience internationale », Colloque Carrefour santé social MGEN, « Les femmes sexe fort dans l'éducation ? », 7 janvier 2016.

Présentation du numéro spécial de la Chronique internationale de l'IRES, « Concilier vie familiale et vie professionnelle dans l'OCDE », Entretiens de l'IRES, vendredi 12 février 2016.

Présentation des deux ouvrages « Accompagner vers l'emploi. Quand les dispositifs se mettent en action » et « Outiller les parcours professionnels. Quand les dispositifs se

mettent en action », publiés par Peter Lang et dirigés par Dominique Méda, Sophie Bernard, Michèle Tallard, Christèle Meilland et François Sarfati, Journée co-organisée par IRISSO, CEE, IRES. CEE, Paris-Dauphine, 7 octobre 2016.

Udo Rehfeldt

Université de Cergy-Pontoise (avec la Fondation Friedrich-Ebert et le CIRAC), Journée d'étude « Regards croisés sur le dialogue social en France, en Allemagne et dans l'UE ». Intervention « Vers une européanisation de la participation des salariés par la négociation transnationale ? ». Cergy, 22 janvier 2016

Séminaire de recherche « Gouvernement de l'entreprise & création de commun », Axe codétermination. Intervention sur l'historique de la codétermination en Allemagne. Collège des Bernardins, 8 mars 2016.

Séminaire de formation sur les comités d'entreprise européens dans les entreprises françaises. Intervention sur le CEE et le système français de relations professionnelles. Centre de formation de l'IG Metall, Berlin-Pichelssee, 18-19 avril 2016.

Groupe « Dialogue social à l'international », ANDRH. Intervention « Les relations sociales en Allemagne : quelle articulation avec les politiques RH des grands groupes français ? ». Paris, 16 mai 2016.

Comissiones Obreras (en coopération avec l'UGT et la Fondation Friedrich-Ebert), Séminaire « Les syndicats et la crise en Europe ». Intervention sur les syndicats et les relations professionnelles en France. Barcelone, 1er juin 2016.

Lasaire et Fondation Friedrich-Ebert, Séminaire franco-allemand « Évolution des systèmes de négociation collective en France et en Allemagne ». Intervention « Panorama des systèmes de relations professionnelles en France et Allemagne ». Conseil de l'Europe, Paris, 27 juin 2016.

Fondation 1° de Mayo, séminaire transnational DECOBA (Décentralisation de la négociation collective). Intervention « The Decentralization of Collective Bargaining in France ». Madrid, 6 juillet 2016.

ILERA (anciennement « Association internationale des relations professionnelles »), Congrès européen. Communication « The Negotiation of Transnational Company Agreements: The Challenge of Conflicting Channels of Employee Representation in Europe », université de Milan, 8-10 septembre 2016.

UNI-Europa et Ver.di, séminaire « La décollectivisation des relations contractuelles en Europe ». Intervention « La décentralisation de la négociation collective en France », Bruxelles, 2 novembre 2016.

Séminaire international de l'IRES en coopération avec le projet DECOBA « La décentralisation de la négociation collective en Europe ». Présidence de la table ronde syndicale finale. Noisy-le-Grand, 3 novembre 2016.

Plateforme RSE. Séminaire « État des savoirs et controverses sur la RSE ». Intervention sur les accords-cadres internationaux. École des Mines, Paris, 28 novembre 2016.

Sindnova. Projet EURIDE, Séminaire européen « Debate towards the real effectiveness of TCAs ». Intervention sur le suivi des accords-cadres internationaux d'entreprises françaises. ETUI, Bruxelles, 5 décembre 2016.

Sciences Po. Formation pour administrateurs salariés. Intervention « Administrateur salarié en France et panorama européen ». Paris, 13 décembre 2016.

Catherine Sauviat

« Les dispositifs de conciliation vie familiale-vie professionnelle aux États-Unis », Entretiens de l'IRES, Agirc-Arcco, Paris, 12 février 2016.

« Les espaces de coopération dans la Silicon Valley », communication aux ateliers de l'INTEFP organisés à la maison de la Chimie, 28, rue Saint Dominique, Paris, 16 juin 2016.

Avec Noélie Delahaie, « Les modes d'ajustement du travail en temps de crise », communication à la journée d'étude organisée par la CFDT/FGA sur le thème de l'emploi et de la négociation d'entreprise en période de crise. 13 octobre 2016

Claude Serfati

« Actualité de l'impérialisme : le cas de la France ». Colloque international, Impérialismes : approches marxistes, Maison de la Recherche, Paris-Sorbonne, 8-9 janvier 2016.

« The Financial Embeddedness of Large Transnational Corporations », Seminar « The Future of Development », BNDES/UFRJ, Rio de Janeiro, 2-4 May 2016.

« Le capital financier chez Hilferding et Suzanne de Brunhoff », Journée en l'honneur de Suzanne de Brunhoff, 27 mai 2016, ENS Paris.

Catherine Vincent

XX^{è} congrès AISLF CR25 – Communication avec Noélie Delahaie « Négociations salariales en Europe : dynamiques institutionnelles et stratégies d'acteurs ». 4/8 juillet 2016.

30th Cardiff ERU Conference – Communication avec Michèle Tallard « Joint Regulation in Training: a Tool for French Employers' Organizations to Strengthen their Influence ». Cardiff, 15/16 septembre 2016.

Colloque « Pratiques, usages et parcours militants dans les comités d'entreprise : 70 ans d'existence et maintenant ? », Présidence de la session « Les CE, outils de représentation des salariés ? ». Laboratoire Triangle, université Lyon II, 15-16 novembre 2016.

HIVA/EZA Workshop « Money Talks » Communication « Financial and Business Information to Employee Representative in France: Many Rights, Little Influence on Strategic Decisions ». 21/22 novembre 2016, Leuven.

Liste des chercheurs par groupe en janvier 2017

	Janvier 2017
Relations professionnelles	Kevin Guillas-Cavan Marcus Kahmann Udo Rehfeldt Catherine Vincent
Travail	Solveig Grimault
Revenus	Pierre Concialdi Noélie Delahaie Antoine Math Ilias Naji (doctorant) (Estelle Sommeiller, en congé)
Emploi	Odile Chagny Christèle Meilland Catherine Sauviat
Chercheur-e-s associé-e-s	Jeanne Fagnani Anne Fretel Jacques Freyssinet Adelheid Hege Michel Husson Odile Join-Lambert Annie Jolivet Stéphane Jugnot Yves Lochard Jean-Marie Pernot Claude Serfati

Table des matières détaillée

Introduction 5

Partie I. Groupe de travail

Groupe « Relations professionnelles » 11

1. Dynamiques des relations professionnelles en France 11
   1.1. Évolution des comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils de consultation issus de la Loi de sécurisation de l'emploi (LSE) (F. Lerais, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, Y. Lochard, U. Rehfeldt, C. Sauviat, C. Vincent) - *achevé, en cours de valorisation* 11
   1.2. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et ses effets sur la représentation des salariés (A. Hege, M. Kahmann) - *achevé, en cours de valorisation* 13
2. Les systèmes de relations professionnelles européens dans la crise 13
   2.1. Les pactes sociaux en Europe (U. Rehfeldt, N. Delahaie, C. Vincent, M. Wierink/chercheure associée, A. Jolivet/chercheure associée et J. Faniel/CRISP) - *terminée* 13
   2.2. La décentralisation de la négociation collective (U. Rehfeldt, C. Vincent) - *en cours*. 14
   2.3. Les négociations salariales (C. Vincent avec O. Chagny, N. Delahaie et M. Husson) - *en cours* 14
   2.4. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales (M. Kahmann) - *en cours de valorisation* 15
3. La dimension transnationale des relations professionnelles 15
   3.1. La consultation et la négociation dans les entreprises multinationales à travers les accords transnationaux (U. Rehfeldt) - *en cours* 16
   3.2. La participation des salariés en Europe (U. Rehfeldt) - *en cours* 16
4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ? 17
   4.1. Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale (M. Kahmann) - *en cours* 17
   4.2. Syndicalisme et jeunes « non-qualifiés » (M. Kahmann) - *en cours* 17
   4.3. Migrations et travail (M. Kahmann) - *valorisé, en cours* 19
   4.4. Stratégies syndicales dans le travail du care (C. Vincent avec C. Meilland) - *en cours* 20
5. Divers 20

Groupe « Travail » 23

1. Sécurisation des parcours professionnels et accompagnement des transitions (A. Fretel, S. Grimault) - *en cours* 23
   1.1. L'évaluation de l'accompagnement dans les politiques d'emploi : stratégies et pratiques probantes (A. Fretel, S. Grimault) - *en cours* 24
   1.2. L'accompagnement et la mobilisation des ressources du territoire au service des projets (S. Grimault) - *achevé* 24
   1.3. Dispositifs d'insertion des peu qualifiés et politiques d'emploi : la qualité des situations de travail comme levier pour la construction d'un parcours d'insertion (A. Fretel, avec O. Baguelin) - *en cours* 25
   1.4. Formation, travail et sécurisation des parcours professionnels : conception et organisation d'une journée d'études du CNEFP (S. Grimault) - *achevé, valorisation en cours* 26
2. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail 27
   2.1. Cartographie des intermédiaires de l'emploi (A. Fretel, avec le CEE) - *achevé* 27
   2.2. Qu'est-ce que l'intermédiation ? (A. Fretel) - *en cours* 28
   2.3. Revitalisation des territoires et accompagnement des mutations économiques (S. Grimault) - *en cours* 28
   2.4. Les réformes du marché du travail (A. Fretel) - *en cours* 28
3. Pauvreté : représentations et discours (Y. Lochard) - *en cours* 29
4. Les syndicats face aux transformations du secteur public (O. Join-Lambert) - *en cours* 29
5. Études qualitatives (S. Grimault, avec L. Duclos) - *en cours* 29
6. Participation à des réseaux et charges d'expert 30

6.1. Travaux du réseau inter-entreprises constitué en partenariat avec Entreprise & personnel, l'ANACT et l'IRES (Y. Lochard) - *en cours* 30
6.2. Participation au comité scientifique de la Garantie jeunes (A. Fretel) 30
6.3. Mission d'expert auprès du CNEFOP (S. Grimault) - *en cours* 30

Groupe « Revenus » 33

1. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération 33
1.1. Salaires négociés en Europe (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson et C. Vincent) - *en cours* 33
1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises (N. Delahaie avec C. Sauviat) - *achevé, en cours de valorisation* 34
1.3. Épargne salariale et salaire (N. Delahaie) - *en cours de valorisation* 34
2. Protection sociale 34
2.1. Les évolutions de la protection sociale (P. Concialdi, J. Fagnani, A. Math) - *en cours - achevé, en cours et en projet* 34
2.2. La construction du marché du risque santé (A. Math, C. Sauviat et C. Vincent pour l'IRES) - *en projet* 35
2.3. La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques (I. Naji) - *en cours* 36
2.4. Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale et inégalités femmes-hommes (J. Fagnani, A. Math) - *achevé et projet* 37
2.5. Aidants informels et *gender pay gap* (A. Math, F. Lerais) - *achevé* 37
2.6. Accès aux droits sociaux, non recours aux prestations et égalité des droits (A. Math) - *achevé et en cours* 38
3. Formation, distribution et évolution des revenus 40

Groupe « Emploi et système productif » 43

1. Effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro 43
1.1. Régimes salariaux et convergences des performances productives dans l'Union économique et monétaire (O. Chagny, M. Husson) - *en cours* 43
1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises (N. Delahaie, C. Sauviat) - *achevé, en cours de valorisation* 43
1.3. Effets macro-économiques de la crise (M. Husson) - *en cours* 43
2. Les mutations de l'emploi, du travail et du système productif 44
2.1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national (C. Sauviat, C. Serfati) - *en cours* 44
2.2. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés (N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati) - *en projet* 45
2.3. Les mutations de l'emploi et du salariat : l'économie collaborative et numérique (O. Chagny, J. Baudrillard, G.Heintz) - *achevé, en cours, projet* 45
3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail 46
3.1. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes (C. Meilland) - *achevé* 46
3.2. « Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action » (C. Meilland) - *achevé* 47
3.3. Insertion des jeunes sur le marché du travail (S. Jugnot) - *en cours* 47
3.4. Analyse rétrospective des débats français sur les statistiques « ethniques », en lien avec la question de la mesure des discriminations (S. Jugnot) - *achevé* 47
4. Analyse de la situation économique et sociale (O. Chagny) - *en cours* 48

Partie II. Autres activités de l'IRES

Chronique internationale de l'IRES 53
La Revue de l'IRES 57
Refonte du site internet 59
Journées et séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES 61
Le Centre de documentation 63
Conventions de recherches en 2016/2017 65
Interventions des chercheurs 67
Liste des chercheurs par groupe en janvier 2017 75
Table de matières détaillée 77